



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

RÉUSSIR LE TERRITOIRE



VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE **UN TERRITOIRE D'EXCEPTION**

Un territoire unique pour 5 communes	8
Une gouvernance investie	12
Des services fonctionnels optimisés	14

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE **POUR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ**

Planifier l'équilibre du territoire	24
Contribuer aux grands projets structurants	29
Encourager l'innovation économique	32
Renforcer la lutte contre les inondations	38
Optimiser la gestion globale de l'eau	40



VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE **POUR UN CADRE DE VIE DURABLE**

Un habitat de qualité affirmée	46	L'hygiène et la santé sous surveillance	52
Un panel d'actions pour les quartiers prioritaires	48	Les déchets valorisés	56
Un théâtre de culture, d'expos et de rencontres	49	L'environnement protégé, l'homme préservé	58
Un réseau de transport renforcé	50	Les équipements pour le sport de haut niveau	62

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



ROLAND BERTORA

Président de la Communauté
d'Agglomération
Var Estérel Méditerranée

Comme son nom l'indique ce rapport d'activité annuel tente de décrire au mieux le fonctionnement de la CAVEM sur le champ des 25 compétences de l'intercommunalité déployées sur le territoire. Mais il faut, à mon avis, bien décrypter le sens de ces actions et le but qu'elles poursuivent opiniâtement.

Dans notre bassin de vie de l'Est varois comme ailleurs dans le pays, les communes, véritable réalité française, assurent l'essentiel : sécurité et services à la personne, santé et solidarité, éducation et enfance, urbanisme et mobilité, animation culture et sport, organisation de la vie locale dans sa diversité...

Dans ce contexte indiscutable la CAVEM est, et doit rester, un outil de mutualisation concentré sur les missions qui sont confiées à cet établissement public original par ses communes membres.

Ces missions se regroupent en deux catégories : les compétences techniques (déchets, eau et assainissement, transports, inondations...) et les compétences sociétales (économie, sécurité civile, logement, environnement, culture, sports...). Mais il faut bien comprendre que ces actions forment un véritable concept de développement local. La charpente de cette construction repose sur trois axes de réussite :

- La transition écologique et environnementale
- La transition énergétique
- Le recouvrement harmonieux des générations

C'est à l'aune de cette politique que restera préservé et amélioré le véritable trésor de notre territoire : l'équilibre dans l'espace entre la nature et l'urbanisation, entre la biodiversité et l'activité ; la participation efficace de notre espace local aux enjeux nationaux énergétiques et donc climatiques ; le fonctionnement d'une économie très présente mais qui peut devenir viable pour l'emploi.

Ce document reprend les grandes réalisations et les décisions qui ont marqué l'année précédente de façon méthodique et pragmatique.

Vous y apprendrez que nous étions fin décembre 2018 114 877 habitants permanents recensés, que 36 % de la population a plus de 60 ans alors que 28 % en a moins de 30. Vous constaterez aussi que 96 807 logements fonctionnent et sont donc desservis par tous les services publics et que les résidences secondaires forment 41 % de ce parc considérable. Dans le même temps, 19 120 entreprises s'activent ce qui fait déplacer chaque jour 45 000 actifs salariés ou indépendants ainsi que leurs clients et usagers dont 2,4 % seulement utilisent les transports collectifs.

Sur le front de **la transition écologique**, l'engagement de la CAVEM poursuit activement le but de conservation des équilibres sensibles du territoire.

La préservation des espaces naturels s'appelle pour nous gestion « Natura 2000 » de plusieurs centaines d'hectares, démarche Estérel grand site de France, rocher de Roquebrune, coopération avec le conservatoire du littoral pour les étangs de Villepey et le massif de la Gaillarde, cantonnement de pêche du Cap Roux... autant d'enjeux importants.

Mais la gestion de l'espace naturel ne représente pas seulement ce qui est apparent. La réutilisation de l'eau, l'étanchéité des réseaux, la promotion de l'économie circulaire dans les parcs d'activités, la lente construction d'un réaménagement de la plaine de l'Argens, la création de hameaux agricoles, l'organisation de la vente directe des produits locaux, la pédagogie du tri sélectif des déchets, l'organisation rationnelle de l'élimination des végétaux de jardins sont autant d'ateliers de ce vaste chantier que nous appelons « Planète CAVEM ». Ce rapport d'activité s'attache à montrer ce volet de la démarche intercommunale.

L'énergie aussi représente un grand enjeu pour ce territoire qui produit 2 % de sa consommation.

Le Plan Climat Air Energie Territorial regroupe 48 actions qui vont dans cette direction. 2018 a vu une véritable politique prendre corps dans ce domaine qui aura dès 2019 de vrais résultats. Certaines de ces actions sont clairement identifiées comme véritablement exemplaires dans notre Région Sud aussi bien sur le thème de l'économie d'énergie que de sa production.

AREVE, agence spécialisée issue de la CAVEM, et la démarche « Habiter mieux » sont les opérateurs de l'isolation des bâtiments, des logements, des parties communes des copropriétés. Dans le même temps la station d'épuration du Reyran a réussi sa mue et retraite plus d'un tiers de ses boues pour fabriquer du biogaz. Une véritable démarche photovoltaïque sur les toitures industrielles est maintenant engagée sur un axe vital qui part de l'Aspé à Saint-Raphaël pour aller jusqu'aux 4 chemins de Roquebrune. Enfin le parc renouvelé des 55 autobus du réseau public délégué représente une première étape qui conduira progressivement à un changement de paradigme sur ce secteur sensible.

Mais c'est aussi sur le front de **la transition des générations** que la CAVEM joue l'avenir de beaucoup de ses concitoyens.

L'arrivée à l'âge de la retraite des enfants du « baby-boom » va libérer inexorablement 1 200 emplois par an sur les 4 années qui viennent et provoquer aussi de nombreuses transmissions de très petites entreprises.

Pour anticiper et répondre à cette situation qui peut se révéler positive si elle est conduite, la CAVEM investit beaucoup dans l'accompagnement des entreprises, dans la fibre optique, dans la création de filière de formations nouvelles (l'IFPVPS des métiers de la santé par exemple ou le CFA de Boulouris).

Pour assumer aussi clairement ses responsabilités dans la rencontre entre l'offre d'emploi et la demande, l'intercommunalité a choisi d'absorber et de gérer la Maison de l'Emploi afin d'en actionner directement les leviers en 2019. Enfin sur l'exercice et grâce à l'offre foncière générée, nous avons su accompagner des implantations ou des extensions significatives de PME performantes.

Je n'ai voulu dans ce propos que montrer qu'il existait une architecture réfléchie dans l'action pragmatique développée par la CAVEM sur notre bien commun que représente notre territoire.

La recherche de consensus s'impose pour moi sur les thèmes exposés parce qu'il est un gage de résultat. J'espère que la lecture, même rapide, de ce rapport apportera à celles et ceux qui s'attacheront à la faire une triple certitude d'engagement pour le service public, de vision à moyen et long terme, et de volonté d'action.

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE
UN TERRITOIRE D'EXCEPTION



▣ UN TERRITOIRE UNIQUE POUR 5 COMMUNES.....	P8
▣ UNE GOUVERNANCE INVESTIE.....	P12
▣ DES SERVICES FONCTIONNELS OPTIMISÉS.....	P14





Les Adrets de l'Estérel



Fréjus

UN TERRITOIRE UNIQUE POUR 5 COMMUNES

LES ADRETS DE L'ESTÉREL

Le village qui compte près de 3 000 habitants est situé au cœur du massif de l'Estérel avec une superficie de 22 km². Il culmine à 420 mètres d'altitude au-dessus de la Méditerranée, à la limite des Alpes-Maritimes offrant ainsi un panorama de toute beauté sur la baie de Cannes.

FRÉJUS

Ville d'Art et d'Histoire, en bord de mer, compte plus de 54 000 habitants pour une surface de 102 km². Cette ville toujours en mouvement, entre traditions et modernité, est connue pour ses 15 km de plages, sa base nature de 100 ha, son patrimoine naturel et culturel ainsi que son dynamisme économique.

PUGET SUR ARGENS

Située au cœur de l'Est-Var, est une cité médiévale de près de 8 000 habitants pour une superficie de 27 km². Le village historique comptait autrefois uniquement des activités agricoles et viticoles qui sont aujourd'hui complétées par des activités commerciales et industrielles. Cette évolution en fait une ville attractive et dynamique à proximité du littoral et des forêts.

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Avec plus de 14 000 habitants sur 106 km² est l'une des communes les plus étendues de France située entre le Massif des Maures et les roches rouges de l'Estérel. Elle offre une diversité de paysages depuis son quartier résidentiel La Bouverie, jusqu'à sa magnifique station balnéaire Les Issambres. Elle possède également une filière agricole complète renommée de 58 exploitations.

SAINT-RAPHAËL

Avec près de 36 000 habitants sur 90 km² est la première ville touristique du Var avec 10 millions de nuitées par an. Ses 35 km de sentier de littoral, sa situation dans le Massif de l'Estérel de 32 000 hectares, ses 5 ports, la corniche d'Or, la rade d'Agay sont autant d'atouts complémentaires à son dynamisme économique tous secteurs confondus.



Puget sur Argens

Roquebrune-sur-Argens



Saint-Raphaël



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

Créée le 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM) regroupe cinq communes avec des identités complémentaires pour un territoire plus fort : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Le territoire, avec ses 51 km de littoral, ses 23 400 ha de forêt et 3 000 heures d'ensoleillement, offre un cadre de vie privilégié à ses 114 877 habitants. Issus des compétences transférées par les villes, les services publics de la CAVEM œuvrent quotidiennement à la préservation de la qualité de vie de ses habitants. Pôle économique et touristique attractif du département du Var, remarquable et incontournable, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée avec ses atouts territoriaux et les nombreuses compétences assurées est engagée dans une véritable dynamique communautaire dans le respect du développement durable au service de ses habitants.



LES ATOUTS DU TERRITOIRE

NOMBRE D'HABITANTS*

114 877 habitants dont :

- Les Adrets de l'Estérel : 2 809
- Fréjus : 54 023
- Puget sur Argens : 7 960
- Roquebrune-sur-Argens : 14 259
- Saint-Raphaël : 35 826

**population totale 2018 - source INSEE*

SUPERFICIE

347,2 km² de superficie dont :

- Les Adrets de l'Estérel : 22,3 km²
- Fréjus : 102,3 km²
- Puget sur Argens : 26,9 km²
- Roquebrune-sur-Argens : 106,1 km²
- Saint-Raphaël : 89,6 km²

ENVIRONNEMENT

- 51 km de littoral
- 23 400 ha de forêt
- 3 000 heures d'ensoleillement

29 PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- 2 267 entreprises regroupées
- Plus de 10 000 emplois sur ces zones
- 350 ha dédiés

COMMERCES DE PROXIMITÉ

- Plus de 1 000 commerces

AGRICULTURE

- Près de 250 exploitations agricoles
- 7 filières représentées

TOURISME

- Plus de 85 000 lits touristiques

19 261 ÉTABLISSEMENTS ACTIFS DONT

- Agriculture : 2 %
- Industrie : 3,5 %
- Construction : 14 %
- Commerces, transports et services divers : 68 %
- Administration publique, enseignement, santé et action sociale : 12,5 %

REPÈRES



114 877
habitants permanents

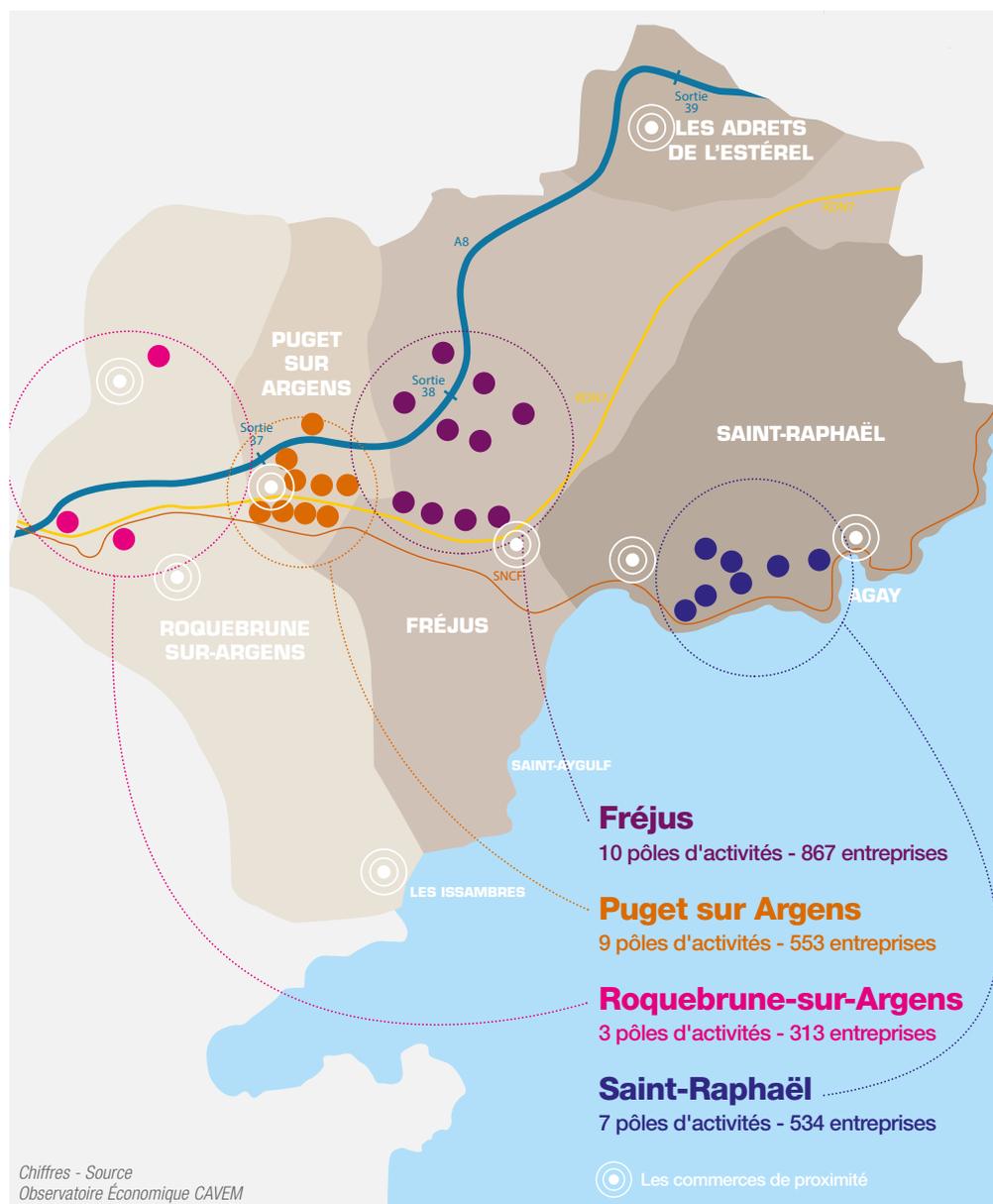


+ de 10 000
emplois dans les parcs d'activités
sur les 45 000 actifs du territoire



+ de 85 000
lits touristiques
41 000 résidences secondaires

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE



Une superficie de
34 700 ha



23 400 ha
de forêt



51 km
de littoral

UNE GOUVERNANCE INVESTIE

La CAVEM est administrée par un Conseil Communautaire, composé de 52 élus issus de chaque commune, qui s'est réuni 5 fois cette année pour adopter les décisions qui guident ses actions. 136 délibérations ont été approuvées en 2018 par le Conseil d'Agglomération.

Le Bureau Communautaire s'est réuni 10 fois pour préparer et instruire les dossiers soumis au vote du Conseil Communautaire.

170 délibérations ont été approuvées en 2018 par le Bureau Communautaire.



LES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

- Le Président : **Roland BERTORA**
- 1^{er} Vice-Président : **Paul BOUDOUBE**
Délégué à la gestion du personnel et de l'emploi - Maire de Puget sur Argens
- 2^e Vice-Président : **Nello BROGLIO**
Délégué au développement durable et à la protection de l'environnement
Maire des Adrets de l'Estérel
- 3^e Vice-Président : **Frédéric MASQUELIER**
Délégué à l'eau et l'assainissement - Maire de Saint-Raphaël
- 4^e Vice-Président : **Jean-Paul OLLIVIER**
Délégué aux voiries d'intérêt communautaire - Maire de Roquebrune-sur-Argens
- 5^e Vice-Président : **Jacques MORENON**
Délégué à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets
1^{er} Adjoint au Maire de Puget sur Argens
- 6^e Vice-Présidente : **Catherine ROUBEUF**
Déléguée aux transports publics - Adjointe au Maire de Saint-Raphaël
- 7^e Vice-Président : **Philippe MOUGIN**
Délégué au numérique, aux marchés publics et à la lutte contre la délinquance
Conseiller Municipal (OP) de Fréjus
- 8^e Vice-Présidente : **Christine MARENCO-DRUHEN**
Déléguée à l'habitat, la Politique de la Ville, la santé publique et la petite enfance
Adjointe au Maire de Saint-Raphaël
- 9^e Vice-Président : **Sébastien PERRIN**
Délégué à la lutte contre les inondations et au SCoT
Conseiller Municipal (OP) de Roquebrune-sur-Argens
- 10^e Vice-Présidente : **Joëlle NEVEUX**
Déléguée aux équipements culturels et sportifs
Adjointe au Maire de Roquebrune-sur-Argens
- 11^e Vice-Présidente : **Françoise DUMONT**
Déléguée à l'Enseignement supérieur, la formation, l'insertion, et à l'emploi
Conseillère Municipale de Saint-Raphaël
- Conseillé délégué : **Maurice CHABERT**
Délégué à l'Énergie - Adjoint au Maire de Saint-Raphaël

LES COMMISSIONS

Animées par un vice-président avec l'appui des services, les commissions étudient les dossiers propres à leur domaine de compétences.

- La COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
- La COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- La COMMISSION FINANCES TRAVAUX ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- La COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS
- La COMMISSION VOIRIE
- La COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES
- La COMMISSION SPÉCIALE

Les commissions se sont réunies au total à 26 reprises pour examiner les situations rencontrées.

LES ORGANISMES ASSOCIÉS

La CAVEM est complétée dans ses missions par des organismes associés et notamment par :

- Le SMIDDEV, Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var pour les déchets
- L'AREVE, Agence de Renovation Énergétique de l'Est-Var pour l'énergie
- La MISSION LOCALE EST-VAR pour l'emploi
- Le SEVE, Syndicat de l'Eau du Var-Est pour l'eau
- Le SICTIAM, Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée pour les systèmes d'informations
- Le SIPME, Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel pour la Forêt
- Le SMA-Syndicat Mixte de l'Argens, le SMIAGE-Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau Maralpin et le Syndicat de la Garonette pour la lutte contre les inondations
- L'agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur pour la promotion du Territoire
- Le Syndicat Mixte Ouvert Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit pour l'aménagement numérique

DES COMPÉTENCES MUTUALISÉES VARIÉES AU SERVICE DES CINQ COMMUNES

REPÈRES



25 DOMAINES D'INTERVENTION

■ AVEC DE NOMBREUSES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire - Schéma de Cohérence Territoriale
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés
- Assainissement
- Eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Gestion du Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé
- Service d'incendie et de secours
- Actions environnementales
- Fourrière animale
- Lutte et prévention contre les inondations
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Équipements sportifs et d'intérêt communautaire
- Participation aux actions de promotion du territoire, d'animation et d'éducation des jeunes par le sport de haut niveau et à forte audience médiatique
- Équipements culturels
- Entretien et aide au fonctionnement de la crèche de l'Hôpital Intercommunal et parc de stationnement
- Aménagement numérique du territoire
- Promotion Touristique du Territoire par le numérique
- Voiries d'intérêt communautaire
- Surveillance des plages en période estivale
- Balayage et nettoyage de la voirie
- Création et gestion de la Maison de l'Estérel

DES SERVICES FONCTIONNELS OPTIMISÉS

DES RESSOURCES HUMAINES MUTUALISÉES

Les ressources humaines de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée sont gérées via un service mutualisé avec la ville de Saint-Raphaël pour suivre le parcours professionnel de chaque agent.

BILAN DE CARRIÈRE

- **39 agents** ont bénéficié en 2018 d'un avancement de grade.
- **102 agents** ont bénéficié en 2018 d'un avancement d'échelon.

BILAN DE FORMATION

- **129 agents ont suivi une formation sur l'année 2018**
 - Formation d'intégration - Catégorie C (CNFPT) : 9 agents
 - Formation d'intégration - Catégorie B (CNFPT) : 3 agents
 - Formation d'intégration - Catégorie A (CNFPT) : 7 agents
 - Formation de perfectionnement ou continue : 60 agents
 - Formation de préparation aux concours : 11 agents
 - Formation Hygiène et Sécurité : 39 agents

L'AGGLONAUTE

- Bulletin de communication interne mensuel

ACTIONS EN 2018

- Mise en place du prélèvement à la source pour l'ensemble des agents de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée.
- Création du budget annexe GEMAPI avec le transfert de 7 agents.
- Mise en œuvre des formations CNFPT mutualisées à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée.
- Organisation des élections professionnelles.

PERSPECTIVES 2019

- Poursuite de l'application du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations.
- Mise en œuvre de la Déclaration Sociale Nominative à compter du 1^{er} Janvier 2020.
- Transfert de la compétence pluviale à compter du 1^{er} Janvier 2020 et modification des statuts à cette date.

REPÈRES



227 AGENTS
à la CAVEM

- Titulaires / stagiaires : 209 agents
- Non titulaires : 18 agents
- Filière administrative : 83 agents
- Filière technique : 143 agents
- Filière culturelle : 1 agent

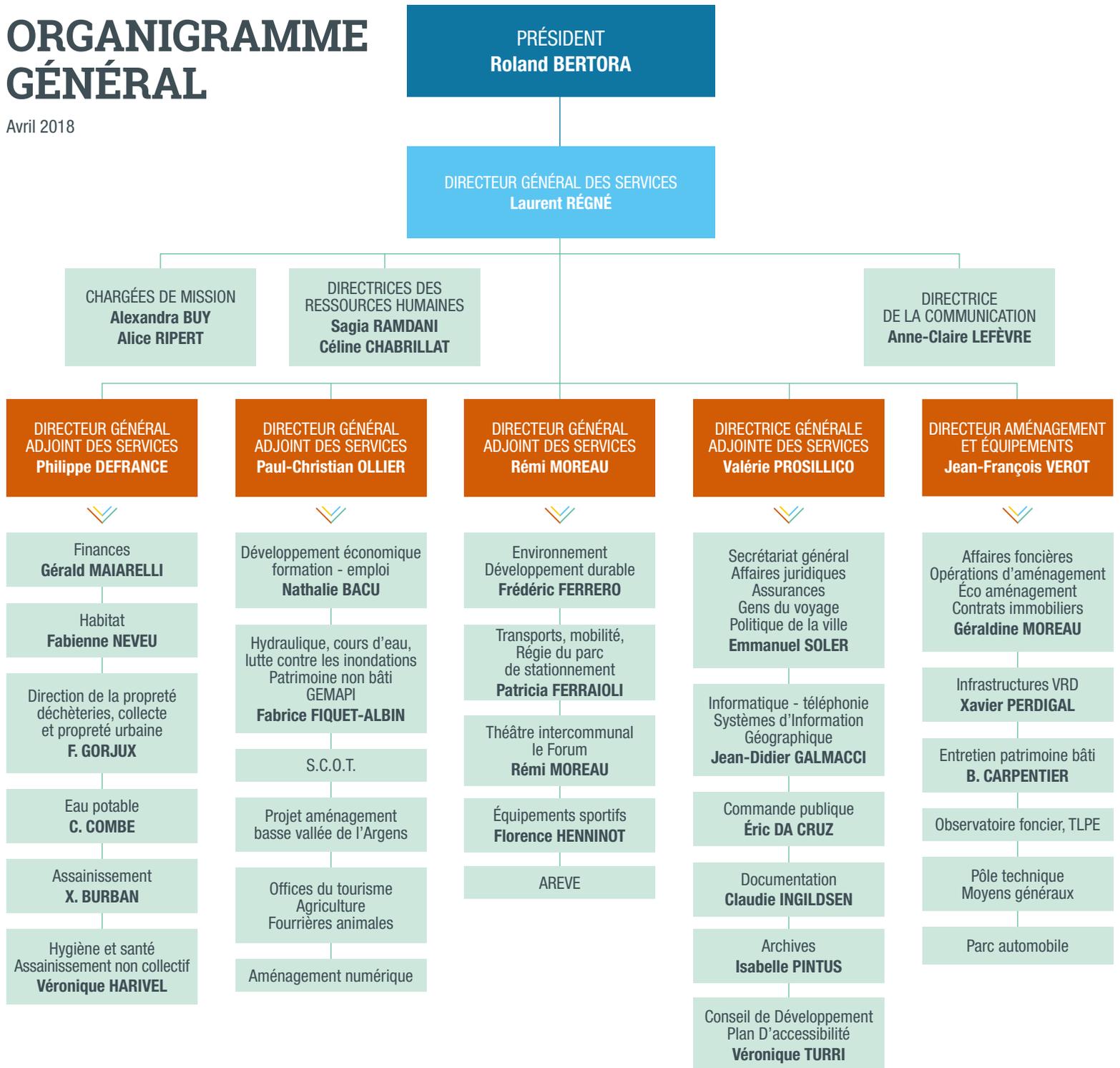


9 927 811 €
Masse salariale

- Budget principal : 9 035 761 €
- Budget assainissement : 421 091 €
- Budget Office du Tourisme : 74 373 €
- Budget GEMAPI : 396 585 €

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

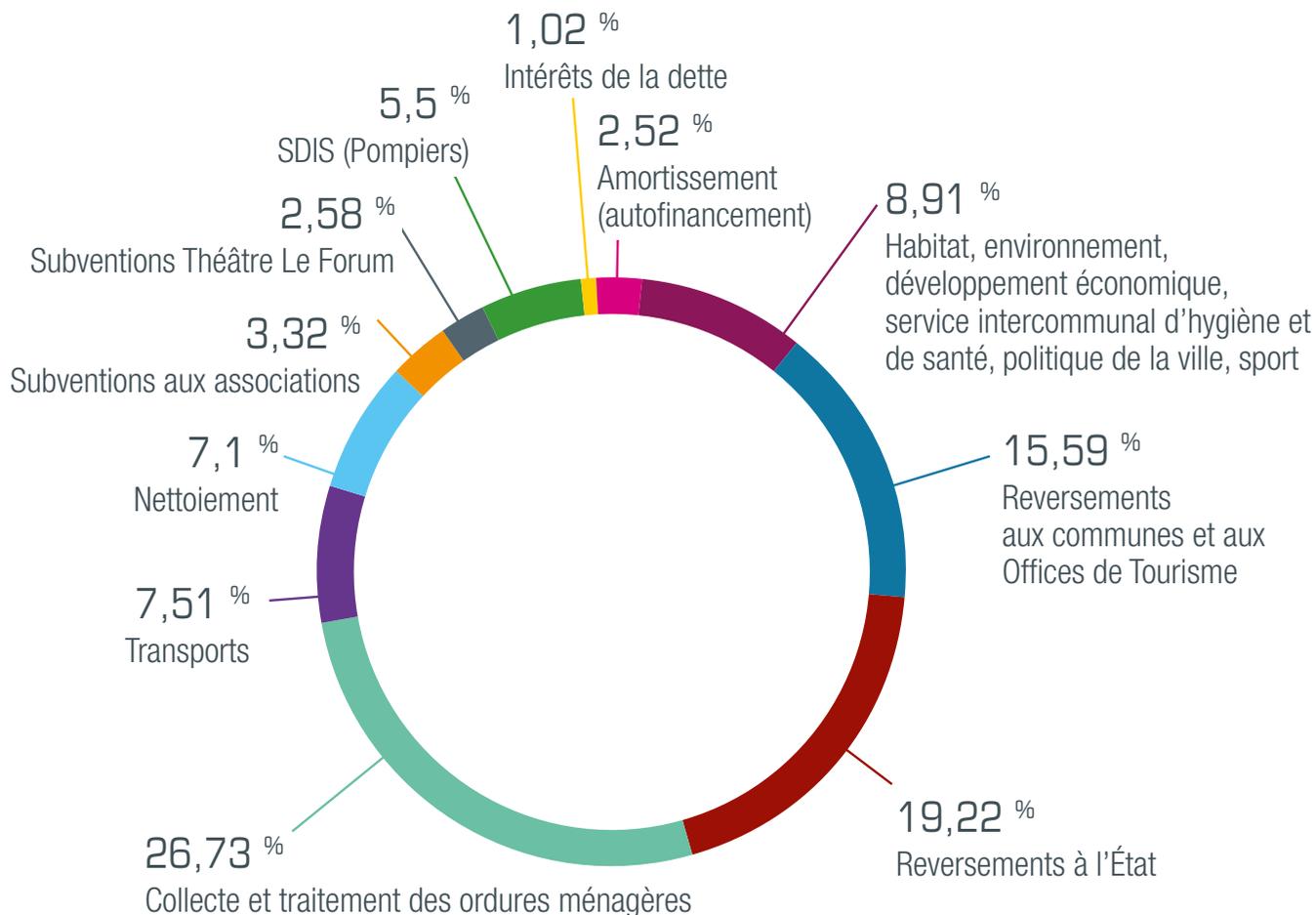
Avril 2018



DES FINANCES TRÈS CONTRAINTES

L'année 2018 a été marquée par la signature du contrat « Cahors » de maîtrise des dépenses publiques entre l'État et la CAVEM. Dans l'objectif d'une réduction de 3 points des dépenses publiques dans le produit intérieur brut ainsi que d'une diminution de la dette publique de 5 points à horizon 2022, l'article 13 de la loi du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques a prévu que les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs groupements à fiscalité propre progresseraient dans leur ensemble de 1,2 % par an.

LES GRANDS POSTES DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



REPÈRES

6 000
mandats de paiements



2 400
titres de recettes



BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 112 203 211 €

INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 14 585 053 €

BUDGET PRINCIPAL AVEC BUDGETS ANNEXES

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 134 318 977 €

INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 34 789 857 €

La CAVEM regroupe sept budgets :

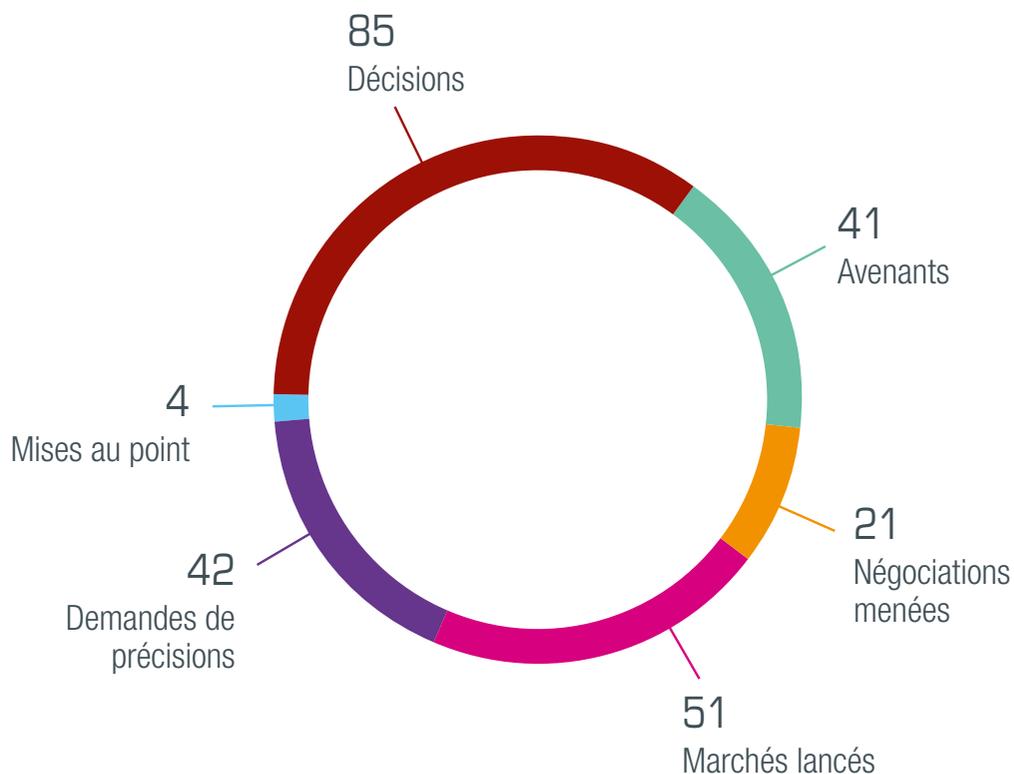
- le budget principal
- le budget eau
- le budget assainissement
- le budget zones d'activités
- le budget Capitou
- le budget office de tourisme intercommunal
- le budget GEMAPI

Avec deux instructions budgétaires :

- l'instruction M14 qui régleme, entre autres, la comptabilité des établissements publics de coopération intercommunale
- l'instruction M49 qui régleme les opérations budgétaires et comptables des Services Publics d'eau et assainissement.

UNE COMMANDE PUBLIQUE ENCADRÉE

La commande publique assure la sécurité juridique des marchés passés par les services dans le respect du code des marchés publics au service de l'intérêt général.



FOCUS

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Des taux de fiscalité des ménages inchangés
- La signature du contrat Cahors avec l'État avec le respect de ce contrat sans pénalité

DE L'INFORMATION À LA VALORISATION DU TERRITOIRE

La communication publique territoriale fondée sur l'article L 214-1 du code général des collectivités territoriales, comprend l'ensemble des informations institutionnelles d'intérêt général à destination de tous les habitants du territoire. En 2018, les référents communication des services ont sollicité la Direction de la Communication pour la mise en valeur de leurs projets à travers de l'affichage, des publications papiers et numériques, des logos ou de l'information aux médias. La décentralisation des demandes de communication a multiplié les productions réalisées par la Direction de la Communication qui reste garante de la cohérence du message pour informer, soutenir, valoriser les actions de l'institution et consulter les citoyens sur les décisions qui les concernent.



LE MAGAZINE VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE, EN AVRIL 2018, PASSE AU FORMAT A4

Le magazine Var Estérel Méditerranée de la CAVEM est conçu par la Direction de la Communication et publié tous les deux mois. Les 72 000 exemplaires imprimés sont distribués dans les boîtes aux lettres et les 36 points de dépôt des 5 villes du territoire afin de rendre l'information accessible au plus grand nombre. Depuis le numéro 31, le magazine est passé à un format 21 cm x 29,7 cm. À partir du mois de juin 2018, chaque magazine consacre une page à la bande dessinée sur un nouveau sujet de l'agglomération afin d'élargir la cible des lecteurs au jeune public.

- Nombre de publications par an : 6 magazines soit un tous les deux mois
- Nombre de pages par magazine : 32 pages
- Nombre d'articles en moyenne : 20 articles avec 10 sujets techniques demandant investigations et 1 dossier central par magazine
- Nombre de visuels en moyenne : 50 visuels par magazine

REPÈRES



6 MAGAZINES
par an



20 SUJETS TRAITÉS
ET 1 DOSSIER CENTRAL
par magazine



+ 400 000
EXEMPLAIRES
par an



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CAVEM

Le rapport d'activité de la CAVEM, imprimé à 2 000 exemplaires, est un document obligatoire. Il est élaboré depuis 2014 par la Direction de la Communication à partir de l'analyse des documents fournis par les services. Support de référence et de valorisation du territoire présentant les actions portées par la CAVEM, l'édition 2018 est le résultat de l'étude de plus de 200 pages de contenus permettant de mettre en valeur les principaux enjeux du territoire.

CAVEM.FR, UN ACCÈS AUX SUJETS EN DEUX CLICS

Deux rubriques majeures présentent les actions de la CAVEM sur une page.

La première rubrique « **Vos rendez-vous** » renseigne les grands rendez-vous du territoire ouverts au public tous domaines confondus du Forum de l'emploi à la fête de la Nature.

La deuxième rubrique « **Les temps forts** » renseigne les signatures, les inaugurations et événements institutionnels forts de l'année.



CHIFFRES CLÉS ANNUELS

Nombre de visiteurs :

109 771

Nombre de visites :

136 655

Nombre de pages vues :

219 943

LE MOIS DES MEILLEURS SCORES :

FÉVRIER 2018

Le plus grand nombre de pages vues : 24 146

Le plus grand nombre de connexions : 15 562

ACCROISSEMENT DES SITES RÉFÉRENTS :

Près de 400 sites renvoient vers le site cavem.fr

UN CONTENU ÉDITORIAL RICHE :

Nombre de documents téléchargeables : 886

Nombre de visuels : 2 662

Nombre d'actualités : + de 60

Documents téléchargeables : + de 200



REPÈRES



Nombre de visiteurs :

+ DE 100 000



Nombre de visites :

+ DE 136 000



Nombre de pages vues :

PRÈS DE 220 000

DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DESTINÉS AU GRAND PUBLIC ET AUX PROFESSIONNELS



UN PLAN DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC POUR LES RENCONTRES SANTÉ

Des rencontres santé se sont déroulées sur le territoire au sein du Théâtre Intercommunal Le Forum chaque mois autour de l'enfant, de l'adolescent et du senior.

La création d'un programme annuel, d'affiches déclinées dans différents formats A3, A4, A5 ainsi qu'un accompagnement media avec un bandeau presse et des insertions locales ont permis de soutenir l'information des 26 rendez-vous annoncés également sur le site internet et dans le magazine Var Estérel Méditerranée.



CRÉATION DU LOGO DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CAVEM

Une réflexion sur une charte graphique a été engagée lors de la création du Conseil de Développement de la CAVEM, instance autonome obligatoire créée en septembre 2018 pour représenter les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Afin d'identifier cette instance, un logo a notamment été créé, porteur d'une expression libre, d'ouverture d'esprit et de partage d'opinions nécessaires pour nourrir les débats portant sur les problématiques du territoire de la CAVEM.

LES COMPÉTENCES DE LA CAVEM EN 8 VOLETS

Un document grand public recto-verso en 8 volets très accessible a été créé afin de donner aux habitants un aperçu des compétences portées par la CAVEM.



DES SUPPORTS SPÉCIFIQUES POUR LES PROFESSIONNELS

Des supports spécialisés dans les domaines de compétences de la CAVEM comme celui de l'économie sont également créés afin de renseigner un public ciblé comme les entrepreneurs, les commerçants, les agriculteurs ou les artisans qui souhaiteraient s'installer sur le territoire.



DEMANDES DE COUVERTURES PHOTOS ET RÉDACTIONNELLES

Plus d'une centaine de couvertures ont été demandées en 2018. Elles ont été assurées par la Direction de la communication afin de relayer les événements dans les supports institutionnels papiers, numériques et autres supports internes ou externes. Par ailleurs, un film disponible sur internet a également été créé pour présenter l'ouvrage de la Trémie.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DE L'INFORMATION

Un service documentation mutualisé a été créé au 1^{er} janvier 2018. Cette nouvelle organisation, en plus de la rationalisation des abonnements, a permis de centraliser la documentation technique et réglementaire. Elle offre également aux services de nouveaux moyens d'accéder à l'information professionnelle.

BUDGET DOCUMENTATION

- En fonctionnement : 99 958 € dont 89 100 € pour la documentation
- En investissement : 7 331 €

En complémentarité, avec la poursuite du développement du service des archives, la CAVEM va pouvoir conduire une politique de records management, de collecte, de conservation, de traitement, de communication et de mise en valeur des archives de la collectivité qui va bien au-delà de l'open data.

RÉALISATIONS 2018

- Organisation de la 2^e session de formation mutualisée sur le thème des finances
- Organisation de 3 sessions de formation de sensibilisation aux archives avec la formation de correspondants

PERSPECTIVES 2019

- Création de la base de données archives de la CAVEM avec le logiciel AVENIO

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE
POUR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ



- ▶ PLANIFIER L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE P24
- ▶ CONTRIBUER AUX GRANDS PROJETS
STRUCTURANTS..... P29
- ▶ ENCOURAGER L'INNOVATION ÉCONOMIQUE..... P32
- ▶ RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONSP38
- ▶ OPTIMISER LA GESTION GLOBALE DE L'EAU P40



PLANIFIER L'ÉQUILIBRE

Dans un environnement exceptionnel d'une superficie de près de 350 km² constitué de 5 communes, la CAVEM met tout en œuvre pour faire évoluer le territoire dans le respect de son patrimoine naturel et garantir sa transmission aux générations futures.



LA MISE EN ŒUVRE DU SCoT DE LA CAVEM

La stratégie d'aménagement du territoire à l'échelle de la CAVEM est inscrite dans le document d'urbanisme du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) élaboré et mis en œuvre par la CAVEM dans le respect des règles du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) conçu par la Région PACA.

Le SCoT, document supérieur aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes du territoire que la CAVEM doit mettre en compatibilité, intègre l'ensemble des schémas structurants et réglementaires du territoire comme le Programme Local de l'Habitat, le Plan de Déplacements Urbains, le Schéma Directeur d'Assainissement ou encore le Plan Climat Air Énergie Territorial. Il permet de coordonner un ensemble cohérent d'actions programmées au service de l'évolution du territoire.

Le SCoT, document prospectif à 20 ans a été approuvé par délibération du conseil d'agglomération le 11 décembre 2017.



DU TERRITOIRE



LA CAVEM CONCERTÉE POUR L'ÉLABORATION DU SRADDET

Document de planification stratégique et prescriptif, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équilibre des Territoires (SRADDET) fait l'objet d'un processus d'élaboration en concertation avec les acteurs locaux. Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale compétents en matière de SCoT co-construisent ce schéma avec pour objectif la territorialisation de l'action régionale.

Les élus et les techniciens de la CAVEM ont ainsi participé aux ateliers et Comités partenariaux pour préciser les objectifs et définir les règles. Une opportunité pour échanger et discuter avec les élus des territoires varois et le Département dans le cadre d'une contribution commune en tant que personnes publiques associées au cours de la phase de consultation du 14 novembre 2018 au 14 février 2019.

Le SRADDET, document supérieur au SCoT a été arrêté le 18 octobre 2018. La CAVEM s'inscrit ainsi dans le système Azuréen entre les métropoles de Toulon et de Nice.

LE PROJET DE TERRITOIRE BASSE VALLÉE DE L'ARGENS

Projet phare du SCoT, le projet de territoire est un chantier ambitieux qui s'inscrit dans la durée. Esquissé dans le cadre de l'Atelier National Argens, objet des études du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), d'études thématiques sur l'agritourisme, les loisirs et les mobilités douces opérées par l'AUDAT*, il a aussi pour objectif la redynamisation de l'activité agricole et la valorisation d'espaces naturels remarquables.

LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES PLANS LOCAUX D'URBANISME DES COMMUNES

L'état d'avancement des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des 5 communes de la CAVEM a été présenté lors d'une commission SCoT le 30 mars 2018.

LE PLU DE SAINT-RAPHAËL

Le projet de PLU de Saint-Raphaël a été arrêté le 2 février 2018. La CAVEM a été consultée en tant que Personne Publique Associée du 1^{er} mars au 1^{er} juin 2018 et a rendu un avis favorable le 24 mai 2018.

LE PLU DE FRÉJUS

Le projet de révision du PLU de Fréjus a été arrêté le 28 août 2018.

La CAVEM a été consultée du 24 septembre 2018 au 24 décembre 2018 et a rendu un avis favorable le 21 décembre 2018. La CAVEM suivra la suite de la procédure engagée par la ville et notamment la phase d'enquête publique.

LE PLU DE PUGET SUR ARGENS : MODIFICATIONS

La commune de Puget sur Argens souhaitait ouvrir à l'urbanisation de nouvelles zones d'activités pour une superficie de 24 hectares, secteur du Jas Neuf, en continuité des zones d'activités de la Vernède, des Plaines et des Barestes. Ce projet s'inscrit dans la logique du développement économique de la CAVEM.

La commune souhaitait également modifier le zonage où se situe l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes communal afin d'augmenter son emprise au sol et pouvoir réaliser une extension. La CAVEM a émis un avis favorable.

LE PLU DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Le projet de PLU de Roquebrune-sur-Argens a été arrêté le 23 mars 2017. La CAVEM a précisé par une note technique du 20 décembre 2018 les éléments de mise en compatibilité attendus avec le SCoT.

BUDGET

- Fonctionnement : 83 743 € de cotisation à *l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise et du Var (AUDAT)

PERSPECTIVES 2019

- Préparer un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) conformément à la loi ELAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique).
- Poursuivre le travail de concertation avec les communes pour la mise en compatibilité de leur PLU.
- S'engager dans une démarche InterScot avec les territoires voisins.





L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PUGET SUR ARGENS - LES ADRETS DE L'ESTÉREL

Dans une démarche qualitative avec les labels Famille Plus et la marque Tourisme et Handicap, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) travaille à la promotion et à l'animation du territoire auprès des socioprofessionnels du tourisme, des vacanciers et des locaux.

L'Office de Tourisme Intercommunal est constitué des communes de Puget sur Argens et des Adrets de l'Estérel tandis que les villes de Fréjus, Saint-Raphaël et Roquebrune-sur-Argens, en tant que stations classées, ont pu conserver leurs compétences en matière de tourisme et donc leur Office de Tourisme.

■ NOMBRE DE NUITÉES

- **Puget sur Argens** : 240 000 nuitées soit environ 165 000 € de recettes de Taxe de Séjour
- **Adrets de l'Estérel** : 25 000 nuitées soit environ 19 000 € de recettes de Taxe de séjour

Sur la Taxe de Séjour globale, 10 % du montant est collecté pour le compte du Département du Var.

L'AGENCE DE PROMOTION TOURISTIQUE ESTÉREL CÔTE D'AZUR PRIMÉE

Créée il y a dix ans, cette agence de promotion touristique est soutenue par la CAVEM aux côtés de neuf autres communes. Afin de développer la notoriété du territoire, des webcams ont été installées et connaissent un vrai succès avec 300 000 vues par an sur www.esterel-cotedazur.com. L'Agence, en 2018, renforce sa présence sur le web et sur les réseaux sociaux. Afin de toucher un large public, des newsletters sont envoyées pour promouvoir des ateliers comme les Digital club. Dans son guide annuel Expérience Côte d'Azur, 120 prestataires proposent 350 activités avec 220 tarifs négociés. L'Agence a obtenu en 2018 la Médaille d'Argent du Prix National qui reconnaît Estérel Côte d'Azur comme un territoire innovant pour son dispositif Expérience Côte d'Azur et le 1^{er} Prix des Trophées de la Communication qui élit le site internet Expérience Côte d'Azur www.experiencecotedazur.com comme le meilleur site de e-commerce.

POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

La CAVEM suit le déploiement effectif des réseaux très haut débit du territoire qui intéresse tous les acteurs particuliers et économiques locaux. La stratégie d'aménagement inscrite dans le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT a été approuvée par délibération n°33 du 11 décembre 2017. Elle doit permettre la montée en débit sur cuivre aux Adrets de l'Estérel avec un débit disponible de 4 GO courant 2019, le déploiement de la fibre par le département du Var via le Syndicat Mixte Ouvert Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit pour Les Adrets de l'Estérel, Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens dans le cadre d'un réseau d'initiative publique et la poursuite du déploiement de la fibre par Orange pour Fréjus et Saint-Raphaël en zone d'initiative privée.

LA CAVEM, ÉLUE TERRITOIRE INNOVANT

La CAVEM a obtenu le Label d'Or des Territoires Innovants le 4 décembre 2018 pour l'application numérique de gestion des autorisations de voirie pour le déploiement de la fibre optique, baptisée Guichet FTTH (Fiber to the Home).

🔍 PERSPECTIVES 2019

- **Pour les Adrets de l'Estérel, Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens :** mise en œuvre de la Délégation de Service Public concessive par le Département pour un déploiement de la fibre optique de fin 2019 à 2023.
- **Pour Fréjus et Saint-Raphaël :** poursuite du déploiement de la fibre optique en zone d'initiative privée jusqu'à fin 2020.

LA RÉPUBLIQUE
DES TERRITOIRES
INNOVANTS



Élu territoire
innovant

les
interconnectés
2018

CONTRIBUER AUX GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

La direction de l'aménagement et des équipements assure la mise en œuvre des grands projets sur le territoire de leur conception à leur réalisation. Elle est également en charge de la maîtrise foncière des terrains et des études préalables en matière de travaux de Voirie et Réseaux Divers et d'infrastructures.

BUDGET GLOBAL 2018

- Fonctionnement : 3 419 676 €
- Investissement : 12 845 810 €



Après treize mois de travaux, le passage souterrain sous le rond-point de l'autoroute A8 sur la RDN 7 Fréjus-Le Muy a été mis en service fin octobre 2018. Cet ouvrage de grande envergure avec un tunnel de 230 mètres de long possède un bassin de rétention de 165 m³, un puits de lumière de 22,7 mètres de profondeur et un giratoire de 30 mètres de rayon.

CRÉATION D'UNE TRÉMIE POUR FLUIDIFIER LE TRAFIC

L'opération marquante est la réalisation de la trémie RDN7/A8 à Puget sur Argens. Une programmation pluriannuelle a été élaborée pour les dépenses pour un montant total estimé à 5 400 000 € TTC avec une répartition annuelle d'1 M€ HT en 2017 et 3,5 M€ HT en 2018.

Cet ouvrage dont 2 360 000 € TTC ont été financés par la CAVEM se compose d'un tunnel long de 230 mètres.

Cette opération importante a pour but de fluidifier le trafic quotidien sur l'axe Fréjus/Le Muy emprunté par 40 000 véhicules aux heures de pointe.

Une meilleure circulation a été constatée depuis la construction de ce passage souterrain avec moins d'embouteillages ainsi que de nouvelles habitudes prises par les usagers. Un bilan positif acoustique est à noter avec une diminution de 8 décibels enregistrés grâce à ce nouvel équipement.

REPÈRES FINANCEMENT



540 000 €
par le Conseil Départemental



2 500 000 €
par Leroy Merlin



2 360 000 €
par la CAVEM

RÉAMÉNAGEMENT DE LA GALIOTE POUR MIEUX GÉRER LES CRUES



Olivier AUDIBERT-TROIN, Président du Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) et Delphine BARRIAU, Directrice du SMA, accompagnés des élus de la CAVEM ont réceptionné les travaux le 20 avril 2018.

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI), la CAVEM a investi 367 750 € HT afin de réaménager le grau de la Galiote. Les travaux, d'une durée de 4 mois, ont permis d'augmenter la capacité du grau afin de mieux évacuer les crues. Un forage dirigé sous le grau de la Galiote a été réalisé. Ce dernier permet de faire passer plus de 200 mètres de canalisation sous le grau jusqu'à 7m50 de profondeur afin de pouvoir sécuriser le réseau d'eau potable. La réserve d'eau potable de Saint-Aygulf est ainsi portée à 24h.



AUTRES RÉALISATIONS 2018

- Adrets de l'Estérel : État Descriptif de Division en Volume pour la Maison de l'Estérel
- Fréjus : travaux d'eau potable à Lou Gabian et quartier Saint Jean de Cannes. Réfection voirie ZAC La Palud. Fin de commercialisation du Pôle Jean-Louis
- Puget sur Argens : achèvement des travaux giratoire Moulin/Vernèdes, des travaux d'Eaux Usées sur Airebelle, des travaux d'eau potable sur la RDN7 et des travaux d'eaux usées et d'eau potable avec le Syndicat de l'eau du Var Est Chemin des Frênes
- Roquebrune-sur-Argens : signature de la convention pour les futurs travaux de la voie de désenclavement de la Zone d'Activités Commerciales (ZAC) des Garillans
- Saint-Raphaël : avancée des travaux d'eaux usées et d'eau pluviale à la Dragonnière et travaux d'eaux usées au Trayas

🔍 PERSPECTIVES 2019

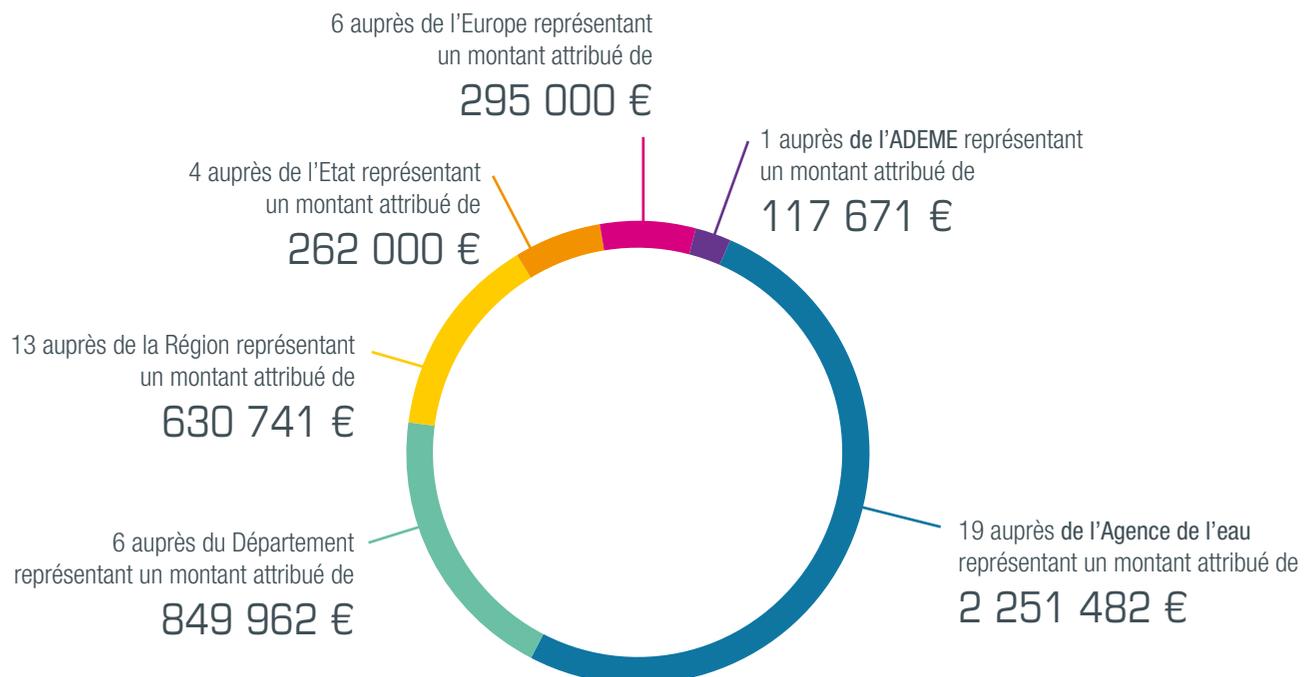
- **Adrets de l'Estérel** : projets de conception et de réalisation de la Station d'épuration du Pré Vert, de travaux pour les réseaux d'Eaux Usées et d'Adduction d'Eau Potable quartier Chense/Église, aménagement de la déchèterie et construction de la Maison de l'Estérel
- **Fréjus** : projets de travaux d'eau potable Saint Jean de Cannes et route des Vernèdes, pose de canalisation d'Adduction d'Eau Potable pour le réservoir du Gargalon. Réception des opérations pour le Pôle BTP et Pôle Production, extension du Pôle Production Nord.
- **Roquebrune-sur-Argens** : projets de réalisation du Pôle Multimodal/aire de covoiturage à la ZAC des Garillans, création de la voie de désenclavement et création d'une déchèterie centrale, modernisation des quais de transfert de déchets verts des Issambres et de La Bouverie.
- **Puget sur Argens** : fin des études du tracé alternatif RDN7/A8, réhabilitation de la voie des Vernèdes et de la ZAC du Jas Neuf, travaux de mise hors d'eau de la Palud.
- **Saint-Raphaël** : amélioration de l'intermodalité avec des travaux en gare de Saint-Raphaël pour la remise en service de l'escalator condamné, travaux d'eaux usées et d'eau pluviale à la Dragonnière et au Trayas, écrêteurs de crues de Vaulongue, fin de commercialisation Epsilon II.

DES FINANCEMENTS EN SOUTIEN DE PROJETS STRUCTURANTS

Différents projets bénéficient de financement pour des compétences majeures de la CAVEM intervenant notamment dans les domaines :

- de l'agriculture avec la création du Hameau Agricole de Saint-Pons,
- de l'énergie avec la mise en place d'une pompe à chaleur sur les réseaux d'eaux usées au théâtre le FORUM,
- des déchets dans le cadre de la création du Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets,
- de la lutte contre les inondations pour l'écrêteur de crue de Vaulongue,
- du développement économique pour les travaux de réhabilitation du Château Galliéni,
- de la mobilité pour la création du Pôle multimodal des Garillans à Roquebrune-sur-Argens,
- de la mise en accessibilité pour la gare SNCF à Saint-Raphaël,
- de l'assainissement pour la reconstruction de la station d'épuration du Pré Vert aux Adrets de l'Estérel,
- de la promotion du territoire avec la création de la Maison de l'Estérel aux Adrets de l'Estérel.

4 406 856 € D'AIDES ATTRIBUÉES EN 2018 POUR 49 DEMANDES DE FINANCEMENT



ENCOURAGER L'INNOVATION ÉCONOMIQUE

Favoriser le développement économique d'un vaste territoire tous secteurs confondus nécessite à la fois d'accompagner les entreprises dans leur évolution, de tenir informer les entrepreneurs de l'actualité économique, de renforcer les réseaux de partenaires vertueux, et d'innover par des démarches d'économie circulaire afin de favoriser l'attractivité d'un territoire en matière de parcs d'activités économiques, de commerces de proximité, de circuits courts, de formations et bien sûr d'emplois.



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR ÉVOLUTION

UNE CENTAINE DE PROJETS SUR LE TERRITOIRE

En 2018, une centaine de projets ont pu être accompagnés par la CAVEM dans le cadre du soutien à la création d'entreprises et plus de 3 500 courriels ont été traités.

ASSISTANCE À LA CRÉATION OU À L'EXTENSION DES PME SUR LE TERRITOIRE

9 projets structurants portant sur plus de 350 emplois ont été accompagnés

UN DISPOSITIF D'ACCUEIL EFFICACE

2 990 nouvelles entreprises ont été immatriculées pour les 5 communes et 89 publications ont annoncé les nouvelles activités dans les magazines municipaux.

UN OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

L'observatoire économique recense 2 500 adresses d'entreprises, et offre d'une part une vision macroéconomique pour apprécier les tendances générales et d'autre part une vision microéconomique pour identifier les établissements du territoire. Cet outil a permis l'envoi d'informations plus adaptées auprès des acteurs économiques.

CHIFFRES CLÉS

Budget global : 1 336 779,14 €

Fonctionnement :

- Actions économiques : 85 869 €
- Subventions et cotisations aux structures : 1 018 559,97 €
soit 92,2 % du budget de fonctionnement
- Investissement fonds concours : 232 350 €

RENFORCER LES PARTENARIATS D'AIDE AUX ENTREPRISES

Grâce à un réseau partenarial performant soutenu financièrement par la CAVEM, plus de 200 projets ont obtenu une aide à l'accompagnement, à la création ou au développement économique grâce à l'intervention de structures compétentes comme :

INITIATIVE VAR - COUVEUSE INTERFACE - ADIE - BOUTIQUE DE GESTION - RÉSEAU ENTREPRENDRE - MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST-VAR - MISSION LOCALE DE L'EST-VAR - RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - BPIFRANCE



PROVOQUER LES RENCONTRES ÉCONOMIQUES

LES RENDEZ-VOUS ÉCO PRO

La CAVEM organise des conférences animées par des spécialistes pour apporter des réponses concrètes et favoriser le partage et le retour d'expérience sur les problématiques économiques, sociales, environnementales et réglementaires. Identifiés par une charte graphique, les 4 Rendez-vous Éco Pro en 2018 ont mobilisé près de 300 participants sur des thèmes spécifiques à destination de différents publics.

UN PARTENARIAT AVEC LE TRIBUNAL DE COMMERCE

Une convention de partenariat a été signée avec le Tribunal de Commerce de Fréjus afin de développer l'information aux sociétés du territoire sur les mesures de prévention des difficultés des entreprises proposées par le tribunal de commerce, et favoriser la formation des juges du tribunal, au bénéfice des entreprises justiciables.

LES TEMPS FORTS EN IMAGES



Le 6 février 2018, à l'occasion du **premier atelier Programme Territorial Synergies Interentreprises** organisé dans le Var par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCIV), en collaboration avec la CAVEM et soutenu par l'ADEME, la RÉGION et l'Institut de l'Économie Circulaire, 19 entreprises ont échangé durant une demi-journée et ainsi identifié 196 opportunités de synergies qui seront étudiées et intégrées à l'outil cartographique Act'if de la CCIV.



La CAVEM a organisé les 13 avril et 25 mai 2018 deux rencontres afin que l'enseigne LEROY MERLIN nouvellement installée à Puget sur Argens puisse formaliser **des partenariats avec les artisans locaux** en vue de leur confier des chantiers de ses clients.



Le 16 mai 2018, lors de la **1^{ère} édition de MADE IN CAVEM**, une cinquantaine de personnes ont participé à une soirée qui mettait à l'honneur 23 pépites locales dont la réputation dépasse le territoire pour la qualité d'un savoir-faire de pointe dans leur domaine d'activité.



Le 26 juin 2018, le **1^{er} Biz Meeting Est-Var** organisé au Palais des Congrès de Saint-Raphaël par la CCIV en partenariat avec la CAVEM a réuni plus de 230 entrepreneurs en proposant de participer à des ateliers et des conférences autour du « capital humain, levier de compétitivité ».



Les 5, 6 et 7 octobre 2018, en partenariat avec l'Union Patronale du Var, la CAVEM a organisé la **4^e édition de Booster Entreprises**. Dix jeunes dirigeants d'entreprise ont pu suivre des ateliers autour de la stratégie de formation d'entreprise, la comptabilité, la gestion, la communication et rencontrer les parrains accompagnateurs de leurs projets pendant un an.



Le 11 octobre 2018 à Puget sur Argens, lors du **2^e colloque de l'économie circulaire** organisé par la CCIV en partenariat avec la CAVEM, l'Institut de l'Économie Circulaire, l'Association des Maires du Var, l'ADEME et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, 120 personnes sont venues partager leur projet de solutions locales autour du recyclage. Selon la CCIV, l'Économie Circulaire représenterait un potentiel de 300 000 emplois locaux et pérennes.



Le 30 novembre 2018, lors de la **Cérémonie de remise de chèques symboliques et honorifiques**, 11 lauréats du Prêt d'Honneur accordé par Initiative Var ont été mis à l'honneur. Avec 45 porteurs de projets financés pour un montant total de prêts à hauteur de 266 020 €, ce sont 90 emplois directs qui sont générés.

UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ENGAGÉE



synapse

Réseau national des acteurs
de l'écologie industrielle et territoriale

Lauréate de l'appel à projets « Écologie Industrielle Territoriale », la CAVEM fait partie du Réseau régional des acteurs de l'écologie industrielle et territoriale. Collectivité exemplaire en la matière, elle partage son expérience sur la plateforme du Réseau national « Synapse ».

Démarche nécessaire face à la raréfaction des ressources et à la réglementation exigeante en matière d'économie d'énergie, de gestion des déchets, l'économie circulaire est aussi une opportunité de création d'activités, d'innovations et d'emplois.

En 2019 sera lancé le programme Répar'Acteurs « Je répare... et ça repart! », porté par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat avec le soutien de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'ADEME et de la CAVEM afin de donner le réflexe de réparer aux artisans et aux consommateurs.



■ AVEC DES PARCS D'ACTIVITÉS TOURNÉS VERS L'AVENIR

La CAVEM accompagne un ensemble de 10 parcs d'activités économiques sur le territoire situés à Fréjus : Pôle BTP, Pôle Production, Capitou Sud, Lou Gabian, La Palud ; à Saint-Raphaël : Cerceron, Epsilon 1, Epsilon 2 et à Roquebrune-sur-Argens : Châtaigniers, Raphèle, Les Garillans. L'harmonisation de la signalétique des parcs d'activités économiques du territoire se poursuit avec la réalisation des totems sur Epsilon 1.

Par ailleurs, une étude avec les associations des parcs d'activités économiques du territoire a permis de faire ressortir les besoins à mutualiser notamment au niveau des moyens de communication, de transports, de ressources humaines, de services ou encore des achats. Cette démarche s'inscrit pleinement en Responsabilité Sociétale des Entreprises selon les principes du développement durable, en étant économiquement viables, en ayant un impact positif sur la société et ce dans le respect de l'environnement. Ainsi 4 associations de parcs ont signé des conventions avec la CAVEM en vue d'appliquer ces principes.



I SOUTENIR L'AGRICULTURE ET LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

- Afin de redynamiser l'agriculture locale, la CAVEM a entrepris des actions de préservation du foncier agricole pour faciliter de nouvelles installations
- Afin de faciliter la commercialisation des produits du territoire et sécuriser les débouchés, la CAVEM a entamé les démarches de mise en place d'une plate-forme de distribution de produits locaux et d'un drive fermier



- Afin de mobiliser des producteurs locaux et des restaurateurs autour d'un label « LOCALISSIME », qui valorise la qualité de produits locaux dans le cadre de circuits-courts à la fois biologique, responsable, éthique, économique et coopératif, la CAVEM a signé une convention avec la Jeune Chambre Économique du Var.
- Afin de soutenir le commerce de proximité, la CAVEM a renouvelé son adhésion à différents dispositifs notamment pour l'opération de promotion du commerce de proximité gérée par les communes.

Q PERSPECTIVES 2019

- Renouvellement des 4 RDV ÉCO PRO sur de nouveaux thèmes
- Made in CAVEM 2019 regroupant 30 PME d'exception travaillant sur le territoire
- Inauguration à l'automne de l'incubateur destiné à accueillir des entreprises et des formations nouvelles
- De nouveaux partenaires rejoignent le réseau et de nouvelles conventions partenariales sont programmées
- Poursuite de l'harmonisation des parcs avec Raphèle et Capitou Sud
- Présence sur les salons VAR UP, VAR ECOBIZ, JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR, SIMI, BASE'ART

RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

LA GEMAPI, DISPOSITIF CENTRAL DE GESTION DES COURS D'EAU

La CAVEM exerce la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) en application de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles depuis le 1^{er} janvier 2018.

La CAVEM prépare la construction d'une politique cohérente et efficace de gestion des cours d'eau sur l'ensemble de son territoire.

Elle a lancé l'étude de définition du Schéma d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE) dans laquelle un groupe d'experts est missionné dans les domaines juridiques, techniques et financiers en vue de structurer l'action de la CAVEM pour un montant de 65 000 €.

L'étude de renaturation et de restauration morphologique et écologique inscrite au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) a été lancée en 2018 pour un montant de 150 000 €.

LES INTERVENANTS DE LA GEMAPI

Les intervenants de la GEMAPI sur le territoire de la CAVEM offrent l'expertise technique et opérationnelle nécessaire à la réalisation de projets du grand cycle de l'eau en mutualisant les compétences et les moyens.

- **Le Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau Maralpin** intervient pour l'entretien du cours d'eau du Riou de l'Argentière dont environ la moitié du bassin versant est partagé entre les communes de Fréjus et des Adrets de l'Estérel.
- **Le Syndicat Mixte de l'Argens** intervient dans le cadre du PAPI de l'Argens et des côtiers de l'Estérel sur l'intégralité du linéaire du fleuve Argens qui traverse les communes de Puget sur Argens, Fréjus et Roquebrune-sur-Argens pour l'entretien et ses aménagements.
- **Le Syndicat de la Garonne** intervient pour l'entretien et l'aménagement du cours d'eau de la Garonne géré conjointement par la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez et de la CAVEM.



PLUIES EN 2018

L'année 2018 a été bien pluvieuse avec une moyenne de 1 323 mm d'eau cumulée par m² sur le haut du Bassin Versant (mont Vinaigre) et 1 083 mm sur le bas du Bassin versant enregistrée sur le barrage du Saint-Esprit. Une année normale compte en moyenne des cumuls de l'ordre de 800 à 900 mm.

RÉALISATIONS 2018

- Barrage de l'Aspé et du bassin de Vaulongue : lancement de procédures d'instructions réglementaires
- Barrage du Saint-Esprit : sécurisation du talus en rive gauche en aval du barrage suite à un glissement de terrain pour un montant de 42 000 €
- Protection contre les inondations : la CAVEM a engagé avec le Syndicat Mixte de l'Argens et la commune de Fréjus les actions pour protéger dans le cadre du PAPI Argens et Côtiers de l'Estérel la zone d'activités de la Palud



🔍 PERSPECTIVES 2019

Réalisation de deux ouvrages hydrauliques d'importance sur le bassin versant de la Garonne : le bassin de Vaulongue de 35 000 m³ et le barrage de l'Aspé de 186 000 m³ dans le cadre du Schéma Directeur de Lutte contre les Inondations qui fixe les orientations et les mesures nécessaires pour la protection des biens et des personnes.

🔍 FOCUS



DES FINANCEMENTS EUROPEENS BIENVENUS

La CAVEM, aux côtés du Conseil Départemental du Var, a été retenue pour trois projets européens majeurs et dispose de subventions sur 3 ans pour les mener à bien.

ADAPT-PROGRAMME MARITTIMO

Le projet ADAPT - pour contribuer à l'adaptation aux changements climatiques des systèmes urbains de l'espace transfrontalier - traite de la gestion du risque inondation induit par le ruissellement urbain et collinaire.

Subvention de 139 750 €.

PROTERINA-PROGRAMME MARITTIMO

Le projet PROTERINA - Protection contre les Risques Naturels - est basé sur l'alerte relative à la gestion du risque inondation.

Subvention de 75 000 €.

RISQU'Eau-Programme ALCOTRA

Le projet RISQU'Eau fait intervenir la CAVEM en qualité d'expert et pour retour d'expérience auprès de ses partenaires français et italiens.

Subvention de 78 786 €.

OPTIMISER LA GESTION GLOBALE DE L'EAU

La distribution de l'eau, la collecte et le traitement des eaux usées sont gérés par la CAVEM pour les 5 communes. La gestion s'effectue via une Délégation de Service Public (DSP) exigeante notamment en matière d'amélioration du service à l'utilisateur, de rendement de réseau pour l'eau potable, de la connaissance du patrimoine avec géo-référencement des réseaux ainsi que de la mise en place d'une astreinte 24h/24 et 365j/an en cas de dysfonctionnement.

L'EAU POTABLE

La distribution de l'eau s'effectue via Une Délégation de Service Public concédée à Véolia Eau/CMESE jusqu'en 2022 pour les communes de Fréjus, Saint-Raphaël - en dehors du Trayas qui est en régie directe CAVEM -, Puget sur Argens, les Adrets de l'Estérel ainsi que Roquebrune-sur-Argens via une régie intéressée.

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Fonctionnement :

- Dépenses : 11 428 780 €
- Recettes : 14 236 861 €

Investissement :

- Dépenses : 4 972 569 €
- Recettes : 5 075 088 €

L'ASSAINISSEMENT

La collecte, le transfert et le traitement de l'eau usée s'effectuent via une Délégation de Service Public concédée à Véolia Eau/CMESE jusqu'en 2024 pour Roquebrune-sur-Argens et jusqu'en 2025 pour les communes de Fréjus, Saint-Raphaël - en dehors du Trayas qui est en régie directe CAVEM -, Puget sur Argens, ainsi que les Adrets de l'Estérel.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Fonctionnement :

- Dépenses : 6 204 392 €
- Recettes : 12 343 869 €

Investissement :

- Dépenses : 13 917 859 €
- Recettes : 12 095 239 €

REPÈRES EAU POTABLE



44 RÉSERVOIRS



976 km
de réseau d'eau



+ 12 MILLIONS DE M³
consommés par an

REPÈRES ASSAINISSEMENT



5 STATIONS D'ÉPURATION



447 900
équivalent habitant de capacité épuratoire totale



597 km DE RÉSEAU
de collecte d'eaux usées



157 POSTES DE RELEVAGE



9,5 MILLIONS M³
d'eaux usées traitées

LES MISSIONS DU SYNDICAT DES EAUX DU VAR EST

- Acheter et prélever de l'eau brute dans la nappe
- Rendre l'eau potable via VEOLIA CMESE
- Stocker l'eau potable
- Assurer l'approvisionnement en eau

LES MISSIONS DE VEOLIA CMESE

- Entretien des infrastructures
- Distribuer aux abonnés
- Entretien des 44 réservoirs d'eau

PETIT CYCLE ET GRAND CYCLE DE L'EAU DANS LE CONTRAT DE TERRITOIRE

Ce contrat avec l'Agence de l'Eau permet à la CAVEM d'obtenir des financements afin d'intervenir sur les problématiques de l'eau sur le territoire à travers un programme de 118 actions réparties en 7 volets : les systèmes d'assainissement, la ressource en eau, la gestion des eaux pluviales, les milieux naturels et la GEMAPI, le milieu marin, l'urbanisme et la communication. Ce sont autant de leviers de gestion de qualité et de quantité d'eau produite dans le respect de l'environnement.

🔍 RÉALISATIONS 2018

- Prise en charge du contrat de DSP de l'eau potable et de l'assainissement pour la commune des Adrets de l'Estérel au 1^{er} janvier 2018
- Renouvellement des réseaux d'eau potable et des réseaux d'assainissement sur Saint-Raphaël, Fréjus et Puget sur Argens
- Travaux de canalisations Airebelle – Reyran et RDN7 à Puget sur Argens
- Travaux de réhabilitation des dragonnières à Saint-Raphaël
- Assainissement collectif du quartier de Palayson à Roquebrune-sur-Argens

🔍 PERSPECTIVES 2019

- Mise en place de 53 débitmètres, de 77 sondes et de télésurveillance afin d'assurer un diagnostic permanent des installations à partir de données réelles.
- Démarrage prévisionnel de travaux afin que la CAVEM fournisse de l'eau traitée pour irriguer le golf de CAP ESTÉREL situé à Saint-Raphaël à Agay.

REPÈRE



10 896 990 € FINANCÉS PAR L'AGENCE DE L'EAU
sur un montant total de 24 850 800 €



GARANTIR LA CONFORMITÉ DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la CAVEM vérifie auprès des propriétaires la conception, l'implantation, la bonne exécution et le bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement des eaux usées individuels et privés reliés au réseau public d'assainissement pour en garantir la conformité de l'installation.

La commune de Roquebrune-sur-Argens bénéficie d'un contrat d'affermage avec la société Véolia Eau jusqu'en 2024.



INCITER LES PARTICULIERS À RÉHABILITER LEURS DISPOSITIFS

- Continuer les contrôles de conformité des installations et de bon fonctionnement pour les 700 ANC sur le territoire des Adrets de l'Estérel ;
- Inciter les particuliers à réhabiliter leurs dispositifs d'ANC et les informer sur les risques environnementaux et sanitaires ;
- Redémarrer les contrôles de bon fonctionnement sur l'ANC réalisés il y a plus de 10 ans sur les communes de Fréjus et Saint-Raphaël ;
- Réaliser des contrôles de fonctionnement en cas de cession immobilière sur les communes des Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

🔍 CHIFFRES CLÉS

182 contrôles de fonctionnement :

- 27 900 € de recettes

2 142 Particuliers non raccordés au réseau d'assainissement non collectif (ANC) dont :

- 700 ANC aux Adrets de l'Estérel
- 510 ANC à Fréjus
- 269 ANC à Puget sur Argens
- 633 ANC à Roquebrune-sur-Argens
- 30 ANC à Saint-Raphaël



LA MÉTHANISATION DES BOUES DE LA STATION DU REYRAN

La mise en place d'un digesteur permet de transformer 1/3 du tonnage des boues de la station d'épuration en biogaz qui est lavé pour produire du méthane, puis réinjecté ensuite dans le réseau de distribution de gaz de la Ville de Fréjus et de Saint-Raphaël au bénéfice de chaque famille. La production a commencé en mars 2019.

À l'issue du traitement des eaux usées réalisé par la station d'épuration du Reyran, des boues sont extraites et transportées dans des centres de compostage situés dans les Bouches-du-Rhône ou le Vaucluse. Près de 9 000 tonnes de boues par an sont donc transportées hors du département avec un bilan « gaz à effet de serre » conséquent pour la CAVEM.

Ce projet permet de :

- diminuer d'1/3 la quantité des boues transportées
- de verser près de 750 000 € de recettes à la CAVEM grâce au rachat du méthane par le gestionnaire du réseau de gaz dans lequel il est insufflé
- de confier au délégataire la mise en place et la gestion de l'unité de production du biogaz.



REPÈRES



9 000 tonnes
de boues par an
sont transportées



1/3 des boues
en moins transportées grâce
à la méthanisation



750 000 €
de recettes à la CAVEM
grâce à la méthanisation

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE
POUR UN CADRE DE VIE DURABLE



▣ UN HABITAT DE QUALITÉ AFFIRMÉE.....	P46	▣ L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ SOUS SURVEILLANCE	P52
▣ UN PANEL D' ACTIONS POUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES.....	P48	▣ LES DÉCHETS VALORISÉS.....	P56
▣ UN THÉÂTRE DE CULTURE, D'EXPOS ET DE RENCONTRES.....	P49	▣ L'ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ, L'HOMME PRÉSERVÉ	P58
▣ UN RÉSEAU DE TRANSPORT RENFORCÉ	P50	▣ LES ÉQUIPEMENTS POUR LE SPORT DE HAUT NIVEAU	P62



UN HABITAT DE QUALITÉ AFFIRMÉE



Résidence Carré d'Argens
à Puget sur Argens

UN JUSTE ÉQUILIBRE DES OBJECTIFS

Le Service Habitat met en œuvre le Programme Local de l'Habitat qui fixe, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logement et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre.

Les objectifs principaux visés par le service Habitat recouvrent :

- Le développement de l'offre locative sociale
- L'amélioration du parc de logements privés
- La gestion des contingents de réservations de logements sociaux
- La mise à jour de l'observatoire de l'habitat
- L'évaluation de la politique de l'habitat conduite à travers le programme local de l'habitat

REPÈRES



**474 LOGEMENTS
SOCIAUX NEUFS
LIVRÉS EN 2018 DONT**

Fréjus

314 LOGEMENTS

112 Domaine des Vernèdes, 6 Terra Caïs, 54 Terra Gaïa, 16 Natura Parc, Le Genévrier, 55 Jardin d'Orélia, 42 Golfe Horizon, 14 Via Center, 15 Le Celtis

Saint-Raphaël

149 LOGEMENTS

50 Bastides de la Lauve, 14 Océane2, 11 Villa Laura, 74 Le Flaventia

Puget sur Argens

11 LOGEMENTS

Carré d'Argens

LE 3^E PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2018-2023

Il a été adopté pour :

- Mettre en œuvre une stratégie innovante au service d'un habitat durable ;
- Produire une nouvelle offre de logements de qualité et mieux adaptée aux besoins ;
- Améliorer et mobiliser le parc de logements existant pour répondre aux besoins et valoriser les quartiers ;
- Renforcer le rôle de la CAVEM dans le pilotage, la coordination et l'animation en matière d'aménagement du territoire et dans la réussite de la politique de l'habitat.

1 220 logements construits par an sont prévus sur la période 2018-2020 sur les 5 communes en :

- Accession libre
- Accession sociale
- Locatif social

73 PROJETS DE RÉNOVATION DE LOGEMENTS PRIVÉS

Reconduit pour 3 ans, le programme Rénoover pour Habiter Mieux a permis en 2018 de réhabiliter 50 logements privés en faveur de la rénovation énergétique, 21 logements pour le maintien des personnes handicapées et/ou âgées à domicile et 2 logements pour la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé. L'objectif à atteindre en 2019 est de 77 logements à rénover pour atteindre un global de 226 logements rénovés sur les 3 ans du programme.

La réhabilitation énergétique du parc privé offre un gain énergétique de 52 % et les opérations de logements locatifs sociaux soutenues par la CAVEM répondent à un niveau de performance énergétique RT 2012 -10 %.

FOCUS

QUELLES SONT LES AIDES ALLOUÉES PAR LA CAVEM ?

2 138 100 €

sur les crédits délégués par l'État aux bailleurs sociaux

406 250 €

sur son budget propre à destination des bailleurs sociaux

480 720 €

sur les crédits délégués par l'Agence Nationale de l'Habitat

107 616 €

sur son budget propre à destination des propriétaires privés pour les travaux

UNE OFFRE LOCATIVE SOCIALE RENFORCÉE

En 2018, 705 logements sociaux ont été financés et 474 logements locatifs sociaux neufs supplémentaires ont été mis à la location pour satisfaire la demande en logements des ménages. Cette offre locative participe au développement économique du territoire en permettant aux entreprises de loger leurs salariés. L'objectif en 2019 est fixé à 662 logements neufs.



LA RÉHABILITATION DU PARC PRIVÉ A GÉNÉRÉ



1 029 575 € HT

de travaux pour les entreprises du tissu économique local

UN PANEL D' ACTIONS POUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale envers les quartiers défavorisés et leurs habitants, la politique de la ville conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements doivent permettre d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers défavorisés. Pour y parvenir, des Contrats de Ville conclus pour 6 ans sont déployés à l'échelle intercommunale avec un plan d'actions fondé sur 3 piliers : la cohésion sociale, l'emploi et le développement économique, le cadre de vie et la rénovation urbaine.

■ SIGNATURE DE 4 CONVENTIONS PARTENARIALES

- Sur le thème de la culture via le projet « Des quartiers et des arts vivants » développé avec le Théâtre Intercommunal Le Forum comprenant la découverte des arts vivants et la pratique artistique
- Sur le thème du sport via un partenariat avec les sociétés anonymes et clubs sportifs subventionnés par la CAVEM pour participer à différentes activités sportives et pédagogiques
- Sur le thème de l'environnement via la protection et la valorisation des milieux naturels en participant à des actions du service Environnement, Développement Durable et Démoustication
- Sur le thème de l'emploi via la présentation de structures d'accompagnement vers l'emploi, de témoignages de chercheurs d'emploi du Club Ambition, de stagiaires de l'École de la Deuxième Chance ou encore de visites d'entreprises et de rencontres avec des entrepreneurs et des salariés, etc.

■ APPEL À PROJETS ANNUEL

Dans le cadre d'un appel à projets annuel sont mobilisés 337 350 € des Partenaires -État, ville de Fréjus, CAVEM- dont 115 000 € de la CAVEM (34,1 %), pour le financement de 41 actions en direction des habitants des quartiers « prioritaires » et « en veille active ». 30 actions appartiennent au volet « Cohésion sociale », 2 actions au volet « Habitat » et 9 actions au volet « Emploi - Développement économique ».

L'Été de Planète CAVEM : du 9 juillet au 19 septembre 2018, des ateliers et des actions ludiques et pédagogiques de sensibilisation au respect de l'environnement ont été organisés avec les acteurs socioéducatifs impliquant les habitants des quartiers prioritaires. Certains ateliers comme "Réduire ses déchets plastiques" se sont tenus au Théâtre Intercommunal Le Forum.



Théâtre Intercommunal
le Forum

UN THÉÂTRE DE CULTURE, D'EXPOS ET DE RENCONTRES

Pour sa 8^e année d'exploitation, le Théâtre Intercommunal Le Forum, qui est un équipement géré par la CAVEM, couvre pour la saison 2017-2018 toutes les catégories du spectacle vivant avec un taux de remplissage de fréquentation de 89 % toutes séances confondues.

34 200 SPECTATEURS POUR LES 3 SAISONS CULTURELLES

- Aggloscènes : 26 spectacles, 23 000 spectateurs
- Aggloscènes Junior : 42 séances, 10 000 spectateurs
28 ateliers de médiation soit 260 heures d'intervention
- Aggloscènes Local : 9 séances, 1 200 spectateurs

2 061 ABONNEMENTS DONT

- Internet : 1 301
 - Billetterie : 760
- Avec une répartition géographique pour :
- Fréjus : 39%
 - Saint-Raphaël : 40%
 - CAVEM Hors Fréjus et Saint-Raphaël : 9%
 - Autres : 12%

UN RÉSEAU DE TRANSPORT RENFORCÉ



Proposer une politique de transports et de mobilité à l'échelle territoriale permet d'offrir une desserte complémentaire équilibrée et une inter-modalité des transports. Ce maillage du territoire, plus efficace, offre aux usagers le choix d'adapter leurs transports entre bus, co-voiturage, autopartage, vélo, stationnement, ou encore marche à pieds pour un gain de temps et d'énergie au quotidien.



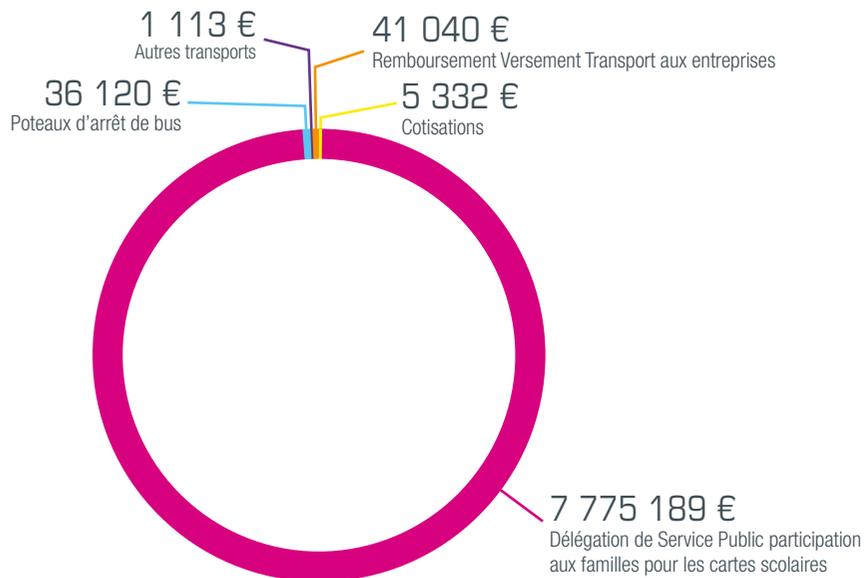
■ RÉALISATIONS 2018

- Mise en place de transports scolaires supplémentaires sur Fréjus et les Adrets de l'Estérel
- Rotations supplémentaires sur les lignes urbaines sur Saint-Raphaël
- Maintien de la ligne de Roquebrune Village et Bouverie pendant les vacances scolaires
- Mise en place des lignes estivales en juillet
- Prolongement de la ligne des Adrets jusqu'à Saint-Raphaël en septembre
- Réaménagement des services scolaires primaires de Puget sur Argens
- Renouvellement de la Régie des Transports scolaires pour la vente des abonnements scolaires hors périmètre de transport urbain (PTU) en septembre
- Convention avec la Région pour un nouveau tarif moins coûteux pour les scolaires hors PTU
- Mise en place d'une tarification combinée Agglobus/TER/VARLIB moins coûteuse pour l'utilisateur
- Achat de 60 poteaux d'arrêt de bus pour finaliser l'harmonisation du mobilier urbain du réseau

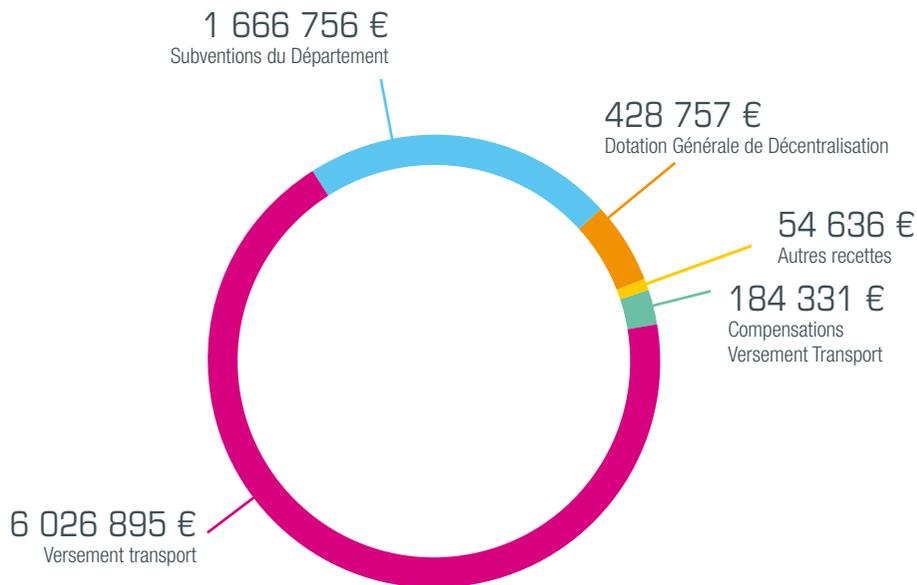
■ CHIFFRES CLÉS 2018

- Coût du transport de 755 922 €
- 1 474 000 km réalisés soit 162 000 km en plus
- 1 631 198 voyages sur le réseau urbain soit une hausse de fréquentation de 7,4 %

DÉPENSES : 7 859 394 € DONT



RECETTES 8 361 375 €



PARC DE STATIONNEMENT DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

- Mise en place d'un tarif spécifique pour les personnels hospitaliers et prestataires médicaux externes
- Réduction de l'abonnement pour les riverains
- Préparation de la gestion en Régie
- Hausse de 6,1 % du chiffre d'affaires : 412 584 €

PERSPECTIVES 2019

- Mise en place de la tarification unique pour les transports en commun avec la Région avec interopérabilité des systèmes billettiques entre les réseaux
- Plans de Déplacement Inter-Administration : déploiement de l'information du réseau de bus dans les sites de la CAVEM, Saint-Raphaël et Fréjus
- Création des pôles d'échanges multimodaux et de covoiturage
- Reprise en régie directe de la gestion du parking du Centre Hospitalier Intercommunal et gratuité effective de la première demi-heure

L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ SOUS SURVEILLANCE

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé (SIHS) a pour mission de préserver la santé de l'être humain et la protection de son environnement. Ses domaines d'intervention couvrent l'hygiène de l'habitat, le respect des règles d'hygiène alimentaire, la lutte contre les nuisances sonores émanant des activités professionnelles, l'autosurveillance de la qualité des eaux de baignade, la lutte contre les pollutions environnementales ainsi que le suivi de la qualité de l'air dans les établissements recevant du public. Ce service intervient également dans le domaine de la santé en assurant les séances de vaccination et le suivi de vaccination de la population.



Le SIHS est saisi directement par les occupants des lieux ou sur les conseils de l'Agence Départementale de l'Information au Logement (ADIL), les assistantes sociales du Conseil Départemental, les agences gestionnaires et syndics, les propriétaires, le voisinage, les associations, etc.

INTERVENIR POUR UN HABITAT DE QUALITÉ

Le SIHS a pour mission d'intervenir lorsqu'une nuisance est susceptible de porter atteinte à la santé de ses occupants ou du voisinage.

Il veille à faire appliquer le Code de la Santé Publique, le Règlement Sanitaire Départemental et autres réglementations pouvant aboutir à un arrêté d'insalubrité du logement par le Préfet avec interdiction définitive ou temporaire d'habiter dans les lieux.

Le pic d'interventions en matière d'habitat concerne la période d'octobre à avril plus exposée aux problèmes d'humidité et de prolifération de moisissures en raison d'une insuffisance des dispositifs de ventilation et de chauffage.

Les autres interventions recouvrent l'aide au traitement des dégâts des eaux, l'accumulation de déchets dans le logement, le risque électrique, la dégradation des parties communes ou encore la suspicion de péril et les nuisances environnementales.

154 ENQUÊTES HABITAT EN 2018

- 145 sur l'habitat, les nuisances, la pollution
- 3 sur le regroupement familial
- 6 sur les punaises de lit
- 99 % concernent le domaine privé



FAIRE RESPECTER LES RÈGLES D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Le SIHS contrôle la préparation, la distribution, le transport et la conservation des denrées sur l'ensemble du territoire afin de faire respecter l'application des règles d'hygiène alimentaire. En 2018, le SIHS a contrôlé 214 établissements et pratiqué 33 visites-conseils.



L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE EN CHIFFRES

- 194 rappels à la réglementation
- 20 mises en demeure
- 25 visites de vérification suite à mise en demeure ou avertissement
- 33 avis sur plan d'aménagement d'une structure de restauration
- 4 avis sur permis de construire ou déclaration préalable
- 6 procès-verbaux transmis au Procureur de la République
- 6 fermetures administratives de restauration et Grande et Moyenne Surface
- 2 interdictions de ventes pour commerce de bouche
- 117 réponses suite à signalements des consommateurs

AGIR CONTRE LES NUISANCES SONORES

Véritable problème de santé publique, le bruit génère une perturbation du sommeil, de fatigue et de stress. Le SIHS intervient pour les nuisances sonores émanant d'activités professionnelles et de musiques amplifiées.

Sur les 25 dossiers ouverts, 13 d'entre eux concernaient une activité professionnelle et 12 autres la musique amplifiée.

DES EAUX DE BAINNADE EN AUTOSURVEILLANCE

Tandis que les contrôles sanitaires des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux de baignade sont de la compétence de l'Agence Régionale de la Santé, le SIHS assure l'autosurveillance des eaux de baignade avec un micro-laboratoire. Le service intervient également pour lutter contre toutes les pollutions environnementales ayant un impact sur la santé des personnes et ou la salubrité. En 2018, 188 analyses des eaux de baignade ont été réalisées pour un coût de 3 233 € TTC.

Station de surveillance de la qualité de l'air de l'Est Var gérée par Air Paca. Résultats consultables sur www.atmosud.org



Mesure de polluants intérieurs à l'aide d'un capteur suspendu au plafond



LA QUALITÉ DE L'AIR SOUS SURVEILLANCE

DES STRUCTURES EN ÉVALUATION

- 26 établissements scolaires ont fait l'objet d'une évaluation des moyens d'aération
- 27 établissements scolaires ont fait l'objet d'une campagne de mesure de polluants intérieurs avec 84 prélèvements

L'EST-VAR CONSULTABLE

Par une convention avec Air Paca, la CAVEM accueille depuis 2016 une station de surveillance de la qualité de l'air de l'Est Var gérée par Air Paca dont les résultats d'analyse sont disponibles sur internet.

3 ATELIERS DE SENSIBILISATION AU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL (CHI)

Dans le cadre du programme d'éducation thérapeutique personnalisé à l'intention des patients ambulatoires souffrant d'asthme, des agents du SIHS ont animé pour l'école de l'Asthme du CHI des ateliers informant des sources de pollution de l'air intérieur et des moyens de prévention par la promotion de « bons gestes ».

PRÉVENTION SANTÉ

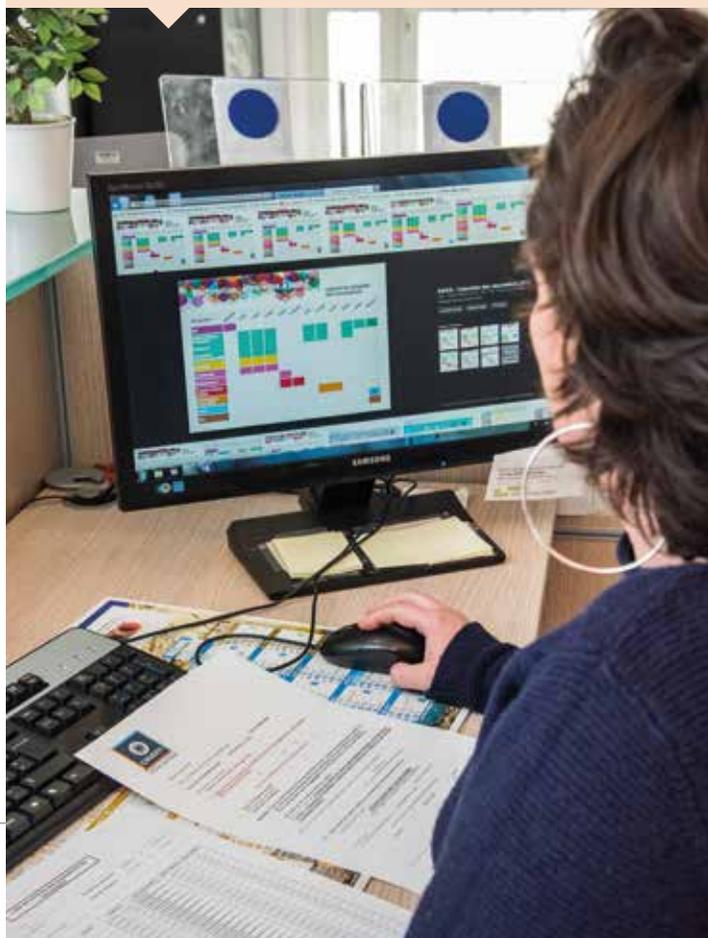
Le Point Santé Info a organisé des actions d'information et de prévention santé toute l'année à destination de l'ensemble de la population du territoire sur les thématiques des parents, des enfants, des adolescents et des séniors. Ces rencontres santé gratuites ont mobilisé près de 1 000 parents, 1 000 séniors et près de 300 adolescents au cours de 23 rendez-vous.

309 VACCINS RÉALISÉS EN 2018

Une fois par mois, une séance de vaccination gratuite est assurée par le SIHS pour lutter contre les pandémies. En 2018, 2 100 personnes ont fait l'objet d'une convocation et 3 592 certificats de vaccination ont été délivrés à la population dont 1 374 obligatoires pour toute inscription à l'école maternelle ou élémentaire.

■ SUIVI VACCINAL :

- 173 patients de moins de 15 ans
- 84 patients de plus de 15 ans



EXTENSION DU CENTRE MÉDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE (CMPP)

La CAVEM a financé à hauteur de 273 000 € l'extension des locaux du CMPP Les Magnolias à Saint-Raphaël qui est un centre de cure ambulatoire à mission de service public. Cette extension de 80 m² devrait permettre une meilleure prise en charge des patients et le déploiement de l'offre de soin en psychomotricité et orthophonie. 600 enfants et adolescents ont été reçus en 2018 et 400 ont été pris en charge.

LES DÉCHETS VALORISÉS

La CAVEM gère la Collecte des déchets ménagers et assimilés, les déchèteries et la propreté urbaine sur l'ensemble du Territoire. Ces prestations sont confiées à des prestataires privés pour Saint Raphaël, Fréjus et Roquebrune-sur-Argens tandis qu'elles sont assurées en régie par la Direction Propreté et Valorisation (DIPROVAL) pour Puget sur Argens et les Adrets de l'Estérel. Le service DIPROVAL travaille en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV) qui assure le traitement et la valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés.

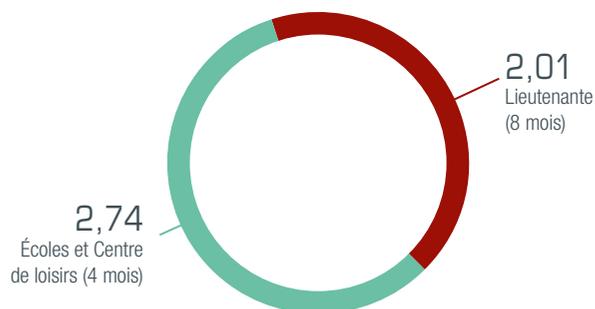
OPÉRATION PILOTE BIODÉCHETS

Afin de satisfaire aux obligations réglementaires des lois Grenelle et de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte en matière de valorisation des déchets, la CAVEM a engagé sur son territoire en 2018 une opération pilote de tri, collecte et valorisation des biodéchets en partenariat avec la ville de Puget sur Argens et le SMIDDEV.

Cette opération a sollicité la participation des cantines des 2 groupes scolaires de la ville (740 couverts), de la cuisine centrale (préparation de 800 repas par jour), du centre de loisirs du Bercaïl (130 couverts) ainsi que le quartier résidentiel du Domaine de La Lieutenante (150 foyers). Les biodéchets collectés transportés et valorisés par Véolia sur le site de compostage agréé Septème les Vallons représentent 4,75 tonnes de biodéchets valorisés.



COLLECTE BIODÉCHETS À PUGET SUR ARGENS (EN TONNES)



REPÈRES



Composteurs vendus
235



Budget DÉCHETS CAVEM
28 MILLIONS €



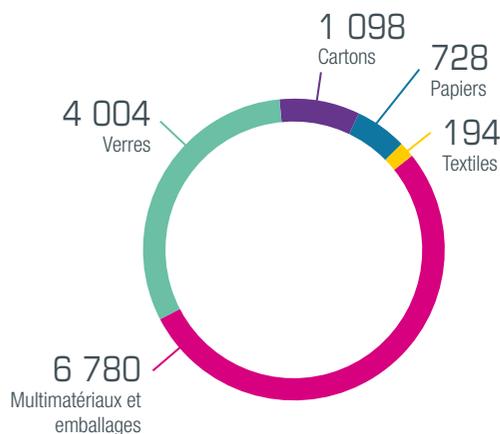
ACTIONS DU SMIDDEV

Toute l'année, le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var communique et sensibilise la population au traitement et à la valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés en participant à des actions sur le Territoire et notamment : Le Festival « Re Création » sur le site de la Base Nature à Fréjus avec 3 000 participants, l'opération recyclage des filets de pêche à Saint Raphaël, la Fête des PLANTES à Fréjus, la Fête des SPORTS et NATURE à Puget sur Argens, les OLYMPIADES Capitou Industrie à Fréjus, Localissime à Roquebrune-sur-Argens etc. et sans oublier plus particulièrement les plus de 1 200 enfants sensibilisés par les ambassadrices du tri.

■ RÉALISATIONS POUR L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND) LES LAURIERS

- Achèvement des travaux de mise en conformité des anciens sites 1, 2 et 3 partiel
- Réalisation des travaux d'aménagement de la réhausse du site 3

COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (EN TONNES)



🔍 PERSPECTIVES 2019

- À compter du 1^{er} Janvier 2019, les Ordures ménagères Résiduelles produites sur le territoire de la CAVEM pourront à nouveau être stockées sur l'ISDND « Les Lauriers »
- Réalisation d'un diagnostic avec le SMIDDEV et les partenaires territoriaux pour le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2019-2025
- Réalisation de la déchèterie à Roquebrune-sur-Argens
- Projet de construction d'une déchèterie supplémentaire à Fréjus
- Géoréférencement sous le système d'information géographique de la CAVEM des circuits de collecte et de transport des Ordures ménagères et géolocalisation des points d'apports volontaires

L'ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ, L'HOMME PRÉSERVÉ

La CAVEM a mis en place 3 dispositifs d'intervention pour préserver l'environnement : la Cellule Intercommunale de Biodiversité, la Cellule Lutte contre les nuisibles et la Cellule Éco-mobilisation durable qui comprend le Plan Climat Air Énergie Territorial et les actions liées au Développement Durable.

LA CELLULE INTERCOMMUNALE DE BIODIVERSITÉ

Au sein du Pôle Environnement Développement Durable et Démoustication (E3D), la Cellule Intercommunale de Biodiversité (CIB) a en charge la conservation des habitats naturels et la préservation des espèces floristiques et faunistiques protégées. Cette cellule a notamment pour mission de répondre aux besoins des communes membres qui demandent son accompagnement dans les situations d'interférence entre des projets d'urbanisme locaux et la préservation de la biodiversité. Par ailleurs, la cellule anime les sites Natura 2000 de l'Estérel et de l'embouchure de l'Argens et met en œuvre le Document d'Objectifs du site Natura 2000 du Val d'Argens bas entre la commune de Roquebrune-sur-Argens et la commune de Vidauban.



CHIFFRES CLÉS

- 20 000 hectares gérés sur les 3 sites Natura 2000
- 350 scolaires sensibilisés
- 200 participants pour la fête de la nature et la nuit de la chauve-souris
- 6 500 vues pour le film Natura 2000 Estérel

DES RÉALISATIONS

En biodiversité urbaine :

- Chantiers d'entretien écologique pour le risque incendie, le risque inondation et de préservation de la biodiversité sur le barrage du Saint-Esprit, la Zone d'Aménagement Concertée des Veyssières, les stations de canne de Fréjus
- Actions d'ouverture de milieux et de débroussaillage sélectif, d'arrachage d'espèces invasives, de rétablissement des écoulements hydrauliques, de création de mares sur 2 hectares quartier de l'Aspé à Saint-Raphaël dans le cadre de la mise en application du plan de gestion des zones de protection écologique

En biodiversité naturelle :

- Accompagnement de la Ville de Saint-Raphaël pour le remplacement progressif du balisage des plages en balisage écologique en baie d'Agay
- Adhésion de la CAVEM à l'Association du Cantonement de Pêche du Cap Roux pour la protection de la ressource halieutique.

DES ACTIONS PONCTUELLES ET DURABLES

- Chantiers de restauration d'habitats protégés sur l'Île des Vieilles dans le cadre du Programme International d'initiatives pour les petites îles de Méditerranée en partenariat avec le Centre de Loisirs Jeunesse
- Mise en œuvre des suivis scientifiques sur la Tortue d'Hermann, le Murin de Bechstein, la Cistude d'Europe, la grande faune sur le site Natura 2000 Estérel, la qualité de l'eau des cours d'eau de la plaine agricole et de la lagune de la base nature, la fréquentation du public, la cistude d'Europe, le trait de côte sur le site Natura 2000 de l'embouchure de l'Argens
- Sensibilisation aux enjeux des sites Natura 2000 Estérel, Val d'Argens bas, embouchure de l'Argens via la participation à la Fête de la Nature, à la Nuit internationale de la Chauve-souris, aux patrouilles nautiques et l'animation d'ateliers pédagogiques auprès de 350 scolaires, de centres de loisirs, de professionnels et d'usagers, de centres sociaux, et d'Éducation Promotion et Accueil des familles.



BUDGET

- Investissement : 4 264 € TTC
- Fonctionnement : 11 426 € TTC
- Recettes : 223 935 € TTC
- Subventions dans convention Natura 2000 pour 2018-2021 : 317 221 €



Nuit Internationale de la Chauve-souris



Fête de la nature

■ VISITE DU SITE MARIN NATURA 2000 ESTÉREL

- Dans le cadre de Planète CAVEM, la CIB a organisé une excursion maritime afin de faire découvrir au grand public, aux scolaires ainsi qu'aux partenaires les richesses du site marin Natura 2000 Estérel. Les invités ont ainsi pris connaissance aux côtés de Jean-Michel COUSTEAU des actions de la cellule pour répondre aux enjeux du territoire.

■ UNE RECONNAISSANCE NATIONALE

- Les animateurs Natura 2000 participent aux comités de pilotage des plans nationaux et régionaux pour les actions liées notamment à la Tortue d'Hermann, la Cistude d'Europe, le Léopard ocellé ou encore les chiroptères
- Les animateurs sont correspondants de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage dans le cadre du suivi de colonisation du Loup
- Les services de l'État ont accepté toutes les études d'incidences

■ PERSPECTIVES 2019

- Mise en œuvre d'une étude de caractérisation des continuités écologiques de la basse vallée de l'Argens
- Travail de restauration du cordon dunaire au niveau des étangs de Villepey pour limiter l'impact des dynamiques d'érosion.



Chantier de création d'une mare secteur de l'Aspé

LA CELLULE LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

En luttant contre les nuisibles, la cellule contribue au confort de vie des administrés et prévient des risques sanitaires liés à la colonisation de notre territoire par le moustique Tigre, vecteur potentiel des maladies de la dengue, du chikungunya et du zika. Cette cellule mène également chaque automne une campagne de lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires du pin. Elle gère par ailleurs le plan d'Action en Réseau pour l'Éradication du Charançon rouge et l'Assainissement des Palmiers (ARECAP) qui est une opération de traitement de masse des palmiers contre le Charançon rouge à l'échelle intercommunale, impliquant les propriétaires publics et privés.

DES ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES

- Traitements biologiques préventifs pour 95 % des interventions soit 1 720 gîtes cartographiés
- Traitements chimiques pour 5 % des interventions soit 335 coffrets techniques



Démoustication d'un ruisseau par les agents équipés d'un Quad avec atomiseur



CHIFFRES CLÉS

500 demandes d'interventions
1 690 jardins visités
2 055 gîtes larvaires gérés
22 000 propriétés visitées depuis 2011



BUDGET CELLULE DÉMOUSTICATION

- Investissement : 3 743 € TTC
- Fonctionnement : 37 432 € TTC

DES ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LE CHARANÇON ROUGE DU PALMIER

Opération **Objectif 500 pièges pour ARECAP** : installer 250 pièges à charançon sur le domaine public et en distribuer 250 sur le domaine privé afin de contrôler l'évolution de la population du ravageur



Médaille pour distinguer le palmier traité après injection de Benzoate d'émamectine

Piège à charançon à phéromones



CHIFFRES CLÉS

2 665 propriétaires inscrits à ARECAP
5 286 palmiers traités
25 750 charançons rouges capturés entre juillet et décembre 2018 via **455** pièges
2,5 % de taux d'échec seulement



BUDGET ARECAP

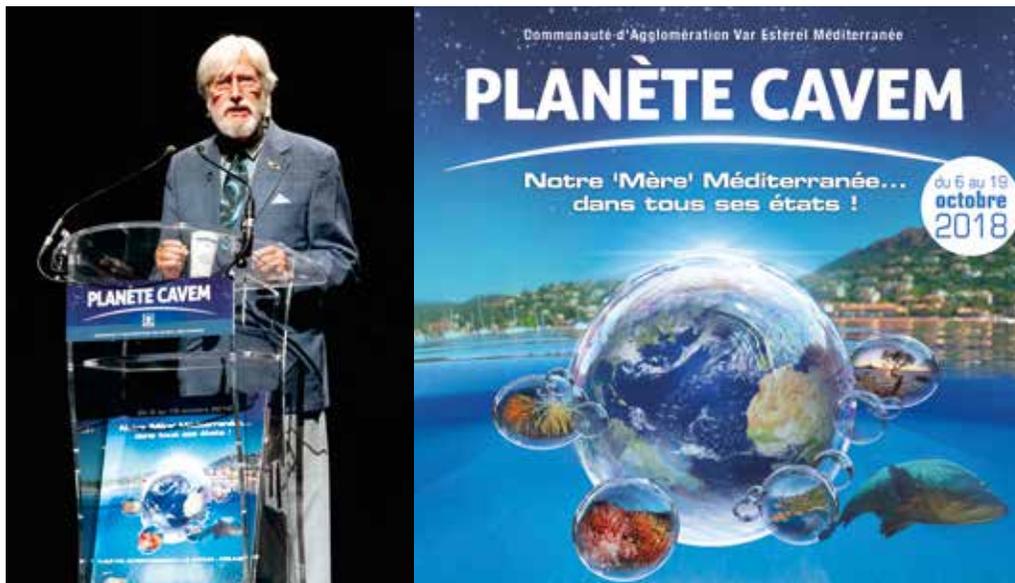
- Investissement : 18 000 € TTC
- Fonctionnement : 1 466,28 € TTC
- Recettes : 25 550 € TTC

CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Expérimentation d'une nouvelle solution biocide pour lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires du pin au printemps 2018 : une méthode de lutte par phéromone aboutissant à la disparition naturelle de l'insecte par confusion sexuelle.

LA CELLULE ÉCO-MOBILISATION DURABLE

La Cellule Éco-mobilisation durable porte le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui est un projet territorial de développement durable ayant pour finalité la lutte contre le changement climatique. Ce plan vise d'une part à limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en augmentant la production d'énergies renouvelables et d'autre part à réduire la vulnérabilité du territoire au changement climatique. La cellule coordonne les actions liées au développement durable qui doivent permettre « un développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans compromettre ceux des générations futures » en s'appuyant sur les 3 piliers que sont l'Environnement, le Social et l'Économie. Elle est également en charge du Rapport de Développement Durable et de l'événement annuel de l'Environnement et du Développement Durable « Planète CAVEM ».



Jean-Michel COUSTEAU a tenu une conférence lors de la soirée de clôture de Planète CAVEM le 19 octobre 2018. La retransmission par FUTURA Sciences sur Facebook a généré 7 000 connexions pour l'événement.

VALIDATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2018

Avec les 38 actions validées à mettre en œuvre sur 6 ans, les engagements se poursuivent en matière de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), de développement des énergies renouvelables auxquels s'ajouteront la recherche d'un potentiel de captation carbone du territoire, l'optimisation des réseaux d'électricité et de gaz et la réduction des émissions de polluants atmosphériques.



BUDGET PCAET

- Investissement : 15 675 € TTC
- Fonctionnement : 79 103 € TTC
- Recettes : 13 600 € TTC

PLANÈTE CAVEM 2019

Rendez-vous en octobre 2019 pendant la semaine de la science pour découvrir le thème de l'eau sous toutes ses formes. Des animations à destination des scolaires seront assurées pendant toute la semaine pour sensibiliser les jeunes générations.

3^E FORUM PLANÈTE CAVEM « NOTRE MÈRE MÉDITERRANÉE DANS TOUS SES ÉTATS »

Le forum du Développement Durable « Planète CAVEM » devenu un rendez-vous incontournable a mobilisé 3 000 visiteurs de tous âges entre le 6 et 19 octobre 2018. Des expositions ont permis de sensibiliser les groupes scolaires et les centres sociaux aux enjeux de la préservation de la « planète mer » en leur permettant d'accéder à de nouvelles connaissances et d'être informés des actions concrètes et novatrices de la CAVEM. Le point d'orgue de l'événement restera la conférence de Jean-Michel COUSTEAU avec la diffusion en avant-première du film « Wonders of the sea 3D » coréalisé avec Jean-Jacques et François MANTELLO pour clôturer ce forum dédié au développement durable.

LES ÉQUIPEMENTS POUR LE SPORT DE HAUT NIVEAU

La CAVEM gère la programmation, l'organisation d'événements et l'entretien des équipements du Palais des Sports Jean-François KRAKOWSKI et du stade Eugène ROSSI.

LE PALAIS DES SPORTS JEAN-FRANÇOIS KRAKOWSKI

■ RÉALISATIONS

- Nouvelle tribune de 500 places
- Mise aux normes de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Remplacement des baies informatiques
- Renouvellement du matériel de nettoyage
- Réaménagement paysager
- Installation d'un système de détection de fuites d'eau

■ TEMPS FORTS

- 79 manifestations au Salon VIP
- Retransmission Finale Coupe du Monde de football 2018 sur écran géant pour 2 925 spectateurs

■ ÉVÈNEMENTS

- Coupe d'Europe EHF 2018-2019 de handball Masculin : 3^e Tour : MACCABI RISHON LEZION (Israël)
- Coupe d'Europe CEV 2018-2019 de volley-ball Féminin : 16^e de finale : SRVVB / FORDE (Norvège)

■ BUDGET

- Investissement : 596 355 € TTC
- Fonctionnement : 220 150 € TTC



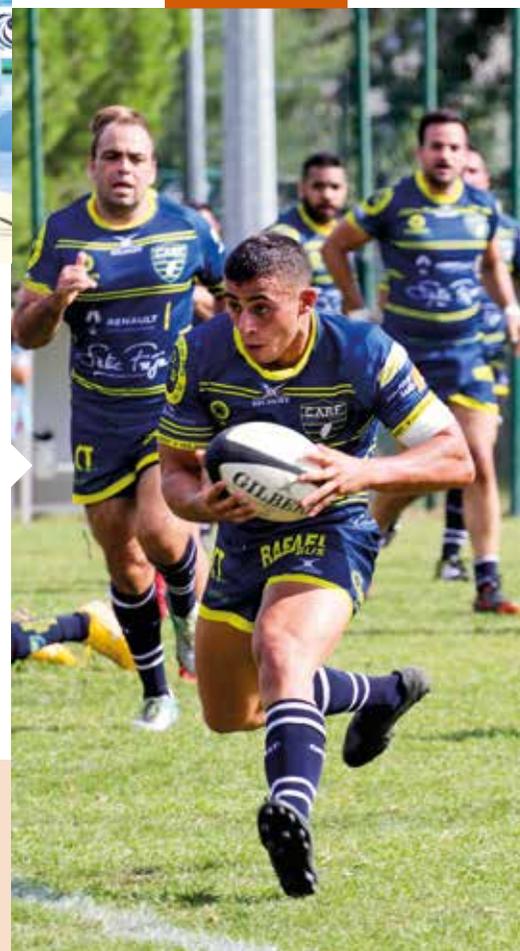
Entraînement de Handball au Palais des Sports Jean-François KRAKOWSKI





Le SRVHB,
vice-champion d'Europe
de handball en mai 2018

Joueurs du Club Athlétique
Raphaëlo-Fréjusien



LE STADE EUGÈNE ROSSI

QUELLE DISCIPLINE Y PRATIQUE-T-ON ?

Le rugby avec un seul club résident le Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien (CARF). Le club évolue à son plus haut niveau en Fédéral 2.

RÉALISATIONS

- Installation d'un éclairage à led sur l'aire de jeux
- Renouvellement du matériel de nettoyage
- Installation d'un système de détection de fuites d'eau
- Achat de 2 constructions modulaires pour une mise à disposition du CARF

BUDGET

- Investissement : 123 251 € TTC
- Fonctionnement : 109 231 € TTC

Retransmission sur écran géant de la Finale de
la Coupe du Monde de football 2018



Publication de la CAVEM

624 chemin Aurélien – CS 50133 - 83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Directeur de la publication :

Roland BERTORA

Directrice de la Communication :

Anne-Claire LEFÈVRE

Crédits photos :

C. DELVILLE – CITÉMÉTRIE – WWW.VUES-AÉRIENNES.COM – N. GOMEZ – J. HAVARD –
ESTÉREL CÔTE D'AZUR – SERVICES CAVEM – SMIDDEV – LA CAMERA VOLANTE-P. GAMBINI
– SRVHB – DR CARF – SHUTTERSTOCK – DR

Conception : STRATIS (www.stratis.fr)

Impression : TRULLI - MAI 2019

Tirage : 2 000 exemplaires

Remerciements à l'ensemble des personnes ayant collaboré
à la réalisation de ce document.

